

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2025

SCOR
The Art & Science of Risk

SOMMAIRE

1 Rapport semestriel d'activité 3

1.1. Informations financières sélectionnées 3
1.2. Résultat net consolidé 7
1.3. Situation financière 9
1.4. Solvabilité 11
1.5. SCOR P&C 11
1.6. SCOR L&H 12
1.7. Gouvernance 13
1.8. Opérations avec les parties liées 15
1.9. Facteurs de risque 15
1.10. Risques liés aux développements macroéconomiques & géopolitiques futurs 16

2 États financiers consolidés condensés au 30 juin 2025 (non audités) 17

2.1. Bilan consolidé semestriel 17
2.2. Compte de résultat consolidé semestriel 19
2.3. État des produits et pertes reconnus au cours du semestre 20
2.4. Tableau des flux de trésorerie consolidé semestriel 21
2.5. Tableau de variation des capitaux propres semestriel 22

3 Notes annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2025 (non audités) 24

3.1. Informations générales 24
3.2. Principes de préparation et méthodes comptables 24
3.3. Événements significatifs de la période 26
3.4. Regroupements d'entreprises 26
3.5. Information sectorielle 27
3.6. Résultat brut des activités d'assurance 30
3.7. Contrats d'assurance émis 31
3.8. Contrats de réassurance détenus 34
3.9. Actifs et passifs financiers 37
3.10. Impôts sur les résultats 45
3.11. Résultat net par action 45
3.12. Litiges 46
3.13. Événements postérieurs à la clôture 46

4 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 47

5 Attestation de la personne responsable des États Financiers semestriels 48

6 Annexe 49

Généralités

Les chiffres présentés dans ce document peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux des tableaux et du texte. Les pourcentages et les variations en pourcentage sont calculés sur des chiffres complets (y compris les décimales) ; par conséquent, le document peut contenir des différences non significatives dans les sommes et les pourcentages en raison des arrondis. Sauf indication contraire, les sources pour le classement des entreprises et les positions sur le marché sont internes.

Ce document ne constitue dans aucun pays, une offre de vente ou d'échange ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres SCOR.

Déclarations prévisionnelles

Ce document contient des déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles sur la situation financière, les résultats, les activités, la stratégie, les plans et les objectifs de SCOR, notamment en ce qui concerne les projets actuels ou futurs de SCOR.

Ces déclarations peuvent être identifiées par l'utilisation du futur ou du mode conditionnel, ainsi que par des termes tels que « estimer », « croire », « anticiper », « viser », « s'attendre à », « avoir pour objectif de », « avoir l'intention de », « prévoir de », « aboutir à », « devoir » et d'autres expressions similaires.

Il convient de noter que la réalisation de ces objectifs et de ces déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles dépend des circonstances et des faits qui se produiront à l'avenir.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles. Ces déclarations, hypothèses, et informations prévisionnelles ne sont pas des garanties de performance à venir. Les déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles (y compris sur des objectifs) peuvent être influencées par des risques connus ou non, des incertitudes identifiées ou non, et d'autres facteurs susceptibles de d'impacter de façon significative les résultats, les performances et les réalisations futurs, prévus ou attendus par SCOR.

En particulier, il convient de noter que l'impact dans sa totalité des risques économiques, financiers et géopolitiques sur les activités et résultats de SCOR ne peut pas être évalué avec précision.

Par conséquent, toutes les évaluations, toutes les hypothèses et, plus généralement, tous les chiffres présentés dans ce document sont nécessairement des estimations basées sur des analyses évolutives, et comprennent un large éventail d'hypothèses théoriques, qui sont très évolutives.

Les informations relatives aux risques et incertitudes pouvant affecter l'activité de SCOR sont présentées dans le Document d'Enregistrement Universel 2024 déposé le 20 mars 2025 sous le numéro D. 25-0124 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) qui est disponible sur le site internet de SCOR www.scor.com ainsi que sur le site internet de l'AMF www.amf-france.org.

En outre, ces déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles ne sont pas des "prévisions de bénéfice" au sens de l'article 1 du règlement délégué de la Commission (UE) 2019/980.

SCOR n'a pas l'intention ni l'obligation de, et ne s'engage en aucun cas à, compléter, mettre à jour, actualiser, revoir ou changer ces déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles, que ce soit au résultat d'informations nouvelles, d'évènements futurs, ou pour quelque autre raison que ce soit.

Informations financières

Les informations financières du Groupe contenues dans ce document sont préparées sur la base des IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union Européenne.

Sauf indication contraire, les éléments du bilan, du compte de résultat et les ratios de l'exercice précédent n'ont pas été reclassés.

Le calcul des ratios financiers (tels que le taux de rendement sur actifs investis, le taux de rendement courant, le rendement des capitaux propres et le ratio combiné) est détaillé dans les annexes de la présentation des résultats financiers du deuxième trimestre 2025 et du premier semestre 2025 (pages 24-53) disponible sur le site internet de SCOR www.scor.com.

Les résultats financiers du premier semestre 2025 inclus dans ce document ont fait l'objet d'un examen limité de la part des commissaires aux comptes de SCOR.

Sauf indication contraire, tous les chiffres sont présentés en euros.

Tout chiffre ou toute information financière pour une période postérieure au 30 juin 2025 ne doit pas être considéré comme une prévision des résultats financiers attendus pour ces périodes.

1 Rapport semestriel d'activité

1.1. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

1.1.1. CHIFFRES CLÉS DU GROUPE

SCOR SE (« la Société ») et ses filiales consolidées (l'ensemble étant nommé dans le présent document « SCOR » ou « le Groupe ») forment le 6e plus grand réassureur au monde [1], comptant 5 000 clients. Le Groupe est organisé en trois *business units*, Property & Casualty (« P&C »), Life & Health (« L&H »), et Investments.

Le 12 décembre 2024, SCOR a présenté sa nouvelle stratégie L&H et a mis à jour les hypothèses et objectifs de ***Forward 2026*** suite à la revue de ses hypothèses L&H. SCOR confirme ses deux objectifs d'égale importance pour la durée restante du plan, soit un taux de croissance de la Valeur économique du Groupe de 9 % par an (à hypothèses économiques constantes) et un ratio de solvabilité dans la plage optimale de 185 % à 220 %. Le Groupe maintient également une hypothèse de ROE de plus de 12 % par an en 2025-2026.

SCOR a l'ambition de créer de la valeur pour ses actionnaires, ses clients, ses collaborateurs et pour la société dans son ensemble. Le Groupe maintient un appétit au risque contrôlé et une politique de souscription disciplinée pour saisir les opportunités commerciales offertes par l'environnement porteur actuel et alimenter la croissance de ses portefeuilles diversifiés non-vie (« P&C ») et vie et santé (« L&H ») :

- En réassurance L&H, SCOR exploite tout le potentiel de sa plateforme de premier rang et gère activement son portefeuille de manière à convertir ses profits en cash-flows opérationnels.
- En (ré)assurance P&C, SCOR s'attend à ce que les conditions de marché restent favorables, ce qui devrait permettre au Groupe de croître dans certaines lignes de métier tout en développant un portefeuille de risques équilibré et résilient.
- En Investissements, SCOR maintient sa stratégie d'investissement prudente et durable et bénéficie d'un environnement de taux de réinvestissement élevés afin d'augmenter le taux de rendement courant. SCOR continue de développer la gestion d'actifs pour compte de tiers au sein de SCOR Investment Partners, avec une offre différenciée s'appuyant sur des stratégies axées sur des rendements récurrents avec un risque de baisse limité et une offre de produits durables.

(1) En primes de réassurance nettes émises, source : « AM Best Special Report Global Reinsurance 2023 ».

En millions d'euros	Semestre clôturé au 30 juin 2025 (non audité)	Exercice annuel clôturé au 31 décembre 2024	Semestre clôturé au 30 juin 2024 (non audité)
SCOR Groupe consolidé			
Primes brutes émises [1]	9 569	20 064	10 029
Revenus d'assurance [2]	7 883	16 126	8 198
Revenus nets d'assurance	6 184	12 661	6 528
Résultat des activités d'assurance [9]	682	432	126
Résultat net consolidé – Part du Groupe [3] [11]	425	4	(112)
Dépenses de gestion du Groupe [4]	(614)	(1 250)	(612)
Produits financiers [5]	480	910	412
Rendement sur actifs investis [4]	3,7 %	3,5 %	3,3 %
Rendement des capitaux propres [4] [11]	20,3 %	0,1 %	N/A
Résultat par action *(en euros)* [6]	2,38	0,02	(0,63)
Actif net par action *(en euros)* [4]	23,09	25,22	24,98
Cours de l'action *(en euros)* [7]	28,02	23,64	23,66
Valeur économique par action *(en euros)* [8]	47,35	48,03	46,89
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	546	903	286
Capitaux propres totaux	4 129	4 524	4 500
Valeur économique totale	8 469	8 615	8 425
SCOR P&C			
Marge sur services contractuels (CSM) sur les nouvelles affaires	935	1 024	891
Primes brutes émises [1]	4 759	9 869	4 865
Revenus d'assurance [2]	3 692	7 639	3 868
Ratio combiné	83,7 %	86,3 %	87,0 %
SCOR L&H			
Marge sur services contractuels (CSM) sur les nouvelles affaires [10]	212	485	257
Primes brutes émises [1]	4 810	10 195	5 164
Revenus d'assurance [2]	4 191	8 487	4 330
Résultat des activités d'assurance	236	(348)	(257)

(1) Se référer à la section 1.2.1 – Les primes brutes émises représentent un indicateur alternatif de performance non défini dans le référentiel comptable d'IFRS 17. Contrairement aux Revenus d'assurance qui sont relatifs à la période d'acquisition du contrat, les primes brutes émises sont relatives à sa période d'émission. De plus, cet indicateur est brut de toutes commissions et de composante d'investissement non distincte.
(2) Se référer à la section 1.2.2 – Revenus d'assurance.
(3) Se référer à la section 1.2.4 – Résultat net consolidé – part du Groupe.
(4) Se référer à l'annexe – Calcul des ratios financiers pour le détail du calcul.
(5) Se référer à la section 1.2.3 – Produits financiers.
(6) Se référer à la note 3.11 – Résultat net par action pour le détail du calcul.
(7) Cours de bourse au 30 juin 2025 (31 décembre 2024, 30 juin 2024).
(8) La valeur économique est définie comme la somme des capitaux propres et de la CSM nette d'impôts.
(9) Incluant les revenus nets des contrats de réassurance financière.
(10) Inclut la CSM sur les nouveaux traités et la variation de la CSM sur les traités existants due aux nouveaux contrats (c'est-à-dire les nouvelles affaires sur contrats existants).
(11) Inclut l'impact de la variation de la juste valeur de l'option émise sur les actions propres.

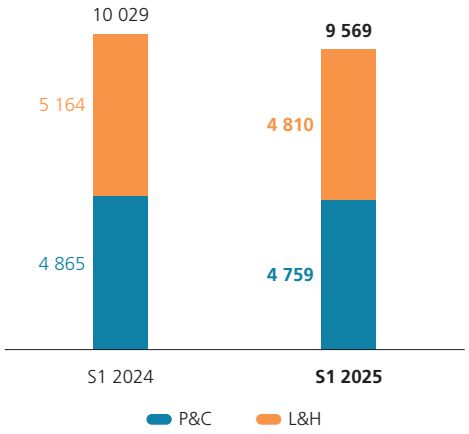
1.1.2. SYNTHÈSE

Au cours du premier semestre 2025, SCOR a enregistré un résultat net de 425 millions d'euros, soit un ROE annualisé de 20,3 %, et une baisse de sa Valeur économique de 1,7 %. A hypothèses économiques constantes, et hors impact de la variation de la juste valeur de l'option sur les actions propres depuis fin 2024, la valeur économique est en progression de 10,5 % [1]. Les résultats sont portés par toutes les activités :

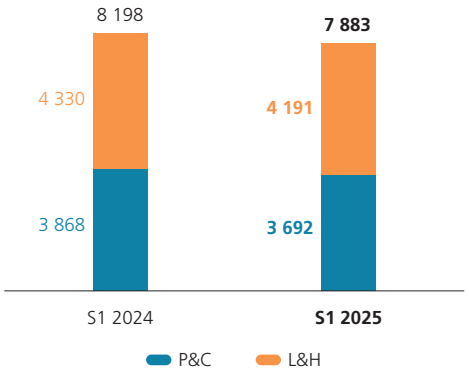
- En réassurance vie et santé (« L&H »), le métier continue de croître de manière rentable et génère un résultat des activités d'assurance solide.
- En(ré)assurance de dommages et de responsabilité (« P&C »), SCOR bénéficie du marché porteur du cycle de réassurance en maintenant une tarification adéquate au regard du risque sous-jacent avec des termes et conditions tarifaires attractifs. SCOR enregistre une augmentation significative de l'EGPI de ses portefeuilles de réassurance P&C renouvelés en janvier, avril et juin/juillet 2025, à des niveaux de rentabilité satisfaisants. Au cours du premier semestre 2025, SCOR a dégagé une solide performance sous-jacente du portefeuille tout en maintenant sa politique de provisionnement disciplinée.
- En matière d'investissements, SCOR bénéficie d'un taux de réinvestissement qui reste haut et affiche un rendement courant élevé.

(1) Non annualisé. Le point de départ est ajusté du paiement du dividende de EUR 1,80 par action (322 millions d'euros au total) au titre de l'année 2024 et qui a été payé en 2025.

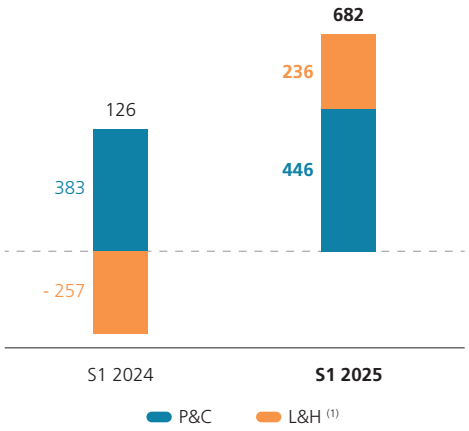
Primes brutes émises (non audité)
En millions d'euros



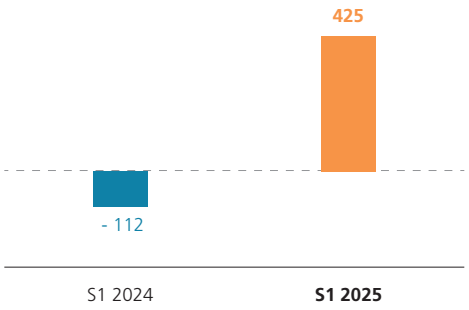
Revenus d'assurance (non audité)
En millions d'euros



Résultat des activités d'assurance (non audité)
En millions d'euros

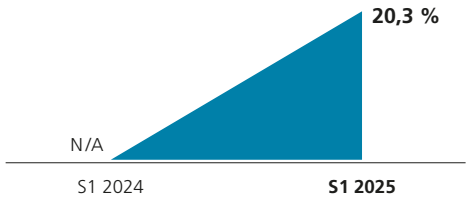


Résultat net consolidé – part du Groupe (non audité) *En millions d'euros*



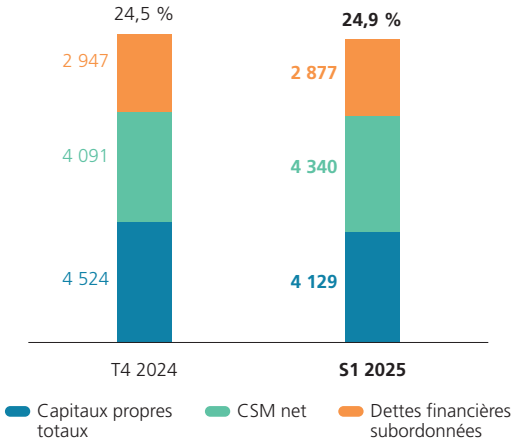
(1) Inclut les revenus sur les contrats financiers comptabilisés selon la norme IFRS 9

Rendement des capitaux propres * (non audité)
En %



* *Le rendement des capitaux propres est déterminé en divisant le résultat net part du Groupe par les capitaux propres moyens (obtenus en ajustant les capitaux propres du début de la période de tous les mouvements sur la période au prorata temporis).*

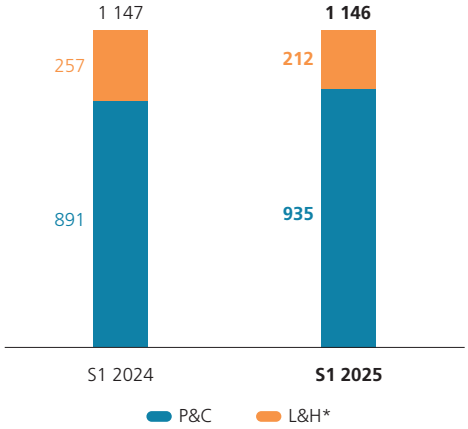
Valeur économique, dette et ratio d'endettement * (non audité) *En % et en millions d'euros*



* *Le ratio d'endettement est obtenu en divisant les dettes subordonnées par la somme des capitaux propres et des dettes subordonnées. Le calcul exclut les intérêts courus et inclut l'effet des swaps relatifs aux dettes subordonnées émises. Ce ratio est exprimé en pourcentage. Il permet de déterminer dans quelle mesure les activités du Groupe sont financées par des prêteurs plutôt que par les actionnaires.*

Marge sur services contractuels (CSM) sur les nouvelles affaires (non audité)

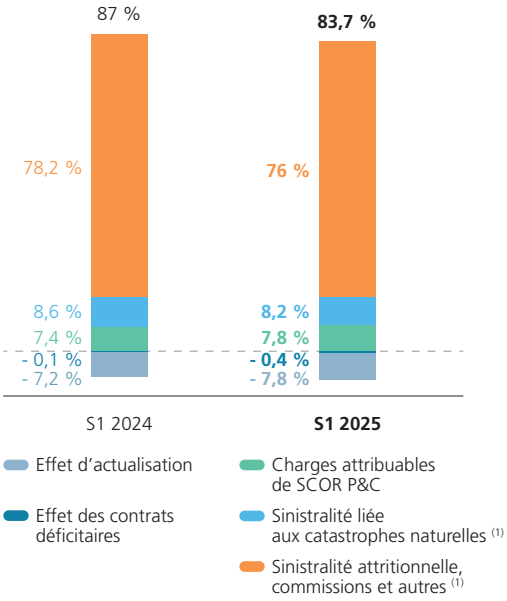
En millions d'euros



* *Inclut la CSM sur les nouveaux traités et la variation de la CSM sur les traités existants due aux nouveaux contrats (c'est-à-dire les nouvelles affaires sur contrats existants).*

Ratio combiné * (non audité)

En %



* *Le ratio combiné est calculé en divisant la somme, nette de rétrocession, des sinistres non-vie (y compris les catastrophes naturelles), des charges de commissions et des frais de gestion par les revenus d'assurance P&C nettes de rétrocession.*

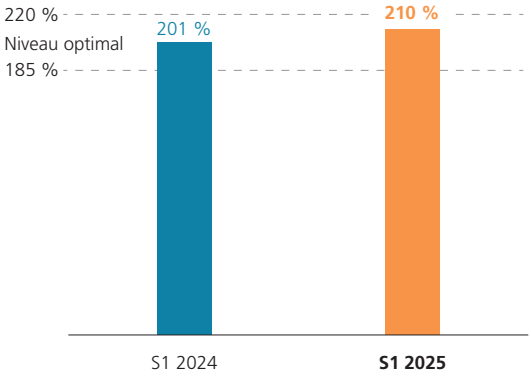
(1) Hors effet d'actualisation.

Prix de l'action

En euros



Ratio de solvabilité II



1.1.3. INFORMATIONS SUR LES NOTATIONS FINANCIÈRES

La Société et certaines de ses filiales d'assurance sont évaluées par des agences de notation reconnues.

Au 30 juin 2025, les principales notations pour la Société sont les suivantes [1] :

	Solidité financière	Dette senior	Dette subordonnée
AM Best	**A** Perspective stable	**a+**	**a-**
Fitch Ratings	**A+** Perspective stable	**A**	**BBB+**
Moody's	**A1** Perspective stable	**N/A**	**A3 (hyb)**
Standard & Poor's	**A+** Perspective stable	**A+** Perspective stable	**A-**

1.2. RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

1.2.1. PRIMES BRUTES ÉMISES [2]

Les primes brutes émises au 30 juin 2025 s'élèvent à 9 569 millions d'euros, soit une baisse de 4,0 % à taux de change constant (4,6 % à taux courant), comparées à 10 029 millions d'euros au premier semestre 2024. Cela est dû à une décroissance des primes brutes émises P&C de 1,5 % à taux de change constants (2,2 % à taux de change courants) et à une décroissance des primes émises L&H de 6,3 % à taux de change constants (6,9 % à taux de change courants).

1.2.2. REVENUS D'ASSURANCE [3]

Au premier semestre 2025, les revenus d'assurance de SCOR s'élèvent à 7 883 millions d'euros, en baisse de 3,4 % à taux de change constants (- 3,8 % à taux de change courants) par rapport au premier semestre 2024.

Les revenus d'assurance P&C s'élèvent à 3 692 millions d'euros, en baisse de 3,8 % à taux de change constants (en baisse de 4,6 % à taux de change courants) par rapport au premier semestre 2024.

Les revenus d'assurance L&H s'élèvent à 4 191 millions d'euros en baisse de 3,1 % à taux de change constants (en baisse de 3,2 % à taux de change courants) par rapport au premier semestre 2024.

Pour rappel, les revenus d'assurance sont la somme des sinistres et charges attendus pour la période concernée, de l'amortissement de la CSM, de la libération du « Risk Adjustment » et de l'amortissement des contrats déficitaires existants. Ils ne résultent pas d'une déduction appliquée à la prime brute émise.

1.2.3. PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers sur les actifs investis [4] ont augmenté à 436 millions d'euros au premier semestre 2025, contre 376 millions d'euros sur la même période en 2024. Dans la première moitié de 2025, les revenus récurrents ont contribué à hauteur de 412 millions d'euros. La contribution des gains et pertes financières se situe à 32 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2025. Le montant des amortissements et provisions nets s'est élevé à (8) millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2025. Un montant de 7 millions d'euros provenant de la comptabilisation de l'option d'achat accordée par Covéa est exclu des revenus nets financiers.

Le Groupe avait au cours du premier semestre 2025 un portefeuille d'investissement moyen de 24 milliards d'euros, contre 22,9 milliards d'euros au premier semestre 2024. Le rendement des actifs investis s'élève au cours du premier semestre 2025 à 3,7 % contre 3,3 % au cours de la même période en 2024.

(1) Sources : www.standardandpoors.com ; www.ambest.com ; www.moodys.com et www.fitchratings.com.
(2) Les primes brutes émises représentent un indicateur alternatif de performance non défini dans le référentiel comptable d'IFRS 17. Contrairement aux Revenus d'assurance qui sont relatifs à la période d'acquisition du contrat, les primes brutes émises sont relatives à sa période d'émission. De plus, cet indicateur est brut de toutes commissions et de composante d'investissement non-distincte.
(3) Le revenu d'assurance est le principal indicateur d'activité, il est d'un montant inférieur aux primes brutes émises car il s'entend net de certaines commissions de réassurance et il exclut les composantes investissement.
(4) Se référer à l'annexe – Calcul des ratios pour le détail du calcul.

1.2.4. RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ – PART DU GROUPE

SCOR a réalisé un résultat net de 425 millions [(1)] d'euros au cours du premier semestre 2025 contre (112) millions d'euros sur la même période en 2024.

Toutes les activités ont enregistré de bons résultats :

- En réassurance vie et santé (« L&H »), SCOR exploite tout le potentiel de sa plateforme de premier rang afin d'accroître sa marge sur services contractuels (« Contractual Service Margin » ou CSM) et gère activement son portefeuille de manière à convertir ses profits en cash-flows opérationnels.
- En (ré)assurance de dommages et de responsabilité (« P&C »), SCOR bénéficie du marché porteur du cycle de réassurance en maintenant une tarification adéquate au regard du risque sous-jacent avec des termes et conditions tarifaires attractifs. SCOR enregistre une augmentation significative de l'EGPI de ses portefeuilles de réassurance P&C renouvelés en janvier, avril et juin/juillet 2025, à des niveaux de rentabilité satisfaisants. Au cours du premier semestre 2025, SCOR a dégagé une solide performance sous-jacente du portefeuille tout en maintenant sa politique de provisionnement disciplinée.
- En matière d'investissements, SCOR bénéficie d'un taux de réinvestissement qui reste haut et affiche une forte hausse du rendement courant.

Le résultat net du Groupe intègre également 5 millions d'euros liés à l'option émise sur les actions propres de SCOR valorisée à la juste valeur par le compte de résultat.

1.2.5. RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES

Le rendement des capitaux propres s'élève à 20,3 % au premier semestre 2025.

Le bénéfice par action s'élève à 2,38 euros au premier semestre 2025 contre (0,63) euro au premier semestre 2024.

1.2.6. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles du Groupe sont de 546 millions d'euros au premier semestre 2025 comparés à 286 millions d'euros pour la même période en 2024.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles de SCOR P&C ont atteint 472 millions d'euros au premier semestre 2025 comparé à 389 millions d'euros pour la même période en 2024.

Les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles de SCOR L&H ont été de 74 millions d'euros au premier semestre 2025. Les flux de trésorerie étaient de (104) millions d'euros pour la même période en 2024.

1.2.7. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DU SEMESTRE

- Le 4 avril, SCOR SE a annoncé avoir été mise en examen en tant que personne morale dans le cadre d'une information judiciaire en France relative à des faits imputés à une association qui aurait tenté de faire obstacle à l'acquisition de Partner Re par le groupe Covéa en 2022. SCOR SE a été mise en examen en raison de l'implication personnelle alléguée dans certains de ces faits de Monsieur Denis Kessler à une époque où il n'était plus son représentant légal mais président non-exécutif de son conseil d'administration. SCOR SE conteste fermement avoir eu la moindre implication directe ou indirecte dans les actes reprochés à cette association. Cette mise en examen n'impacte aucunement la capacité du Groupe à poursuivre ses activités dans le cours normal des affaires. En tout état de cause, SCOR SE est présumée innocente, et réfute vigoureusement la moindre responsabilité en lien avec cette affaire.
- Le 9 avril, SCOR a placé avec succès une nouvelle obligation catastrophe (« cat bond »), Atlas Capital DAC Series 2025-1, qui fournit au Groupe une couverture pluriannuelle de 240 millions de dollars américains contre les risques de tempêtes aux États-Unis et dans les Caraïbes, les tremblements de terre aux États-Unis et au Canada, ainsi que les tempêtes européennes. La période de risque couverte par Atlas Capital DAC Series 2025-1 s'étend du 1er juin 2025 au 31 mai 2028. Cette émission a reçu l'agrément des autorités réglementaires irlandaises. Cette obligation comprend des composantes en matière de développement durable en ligne avec les exigences de due diligence des investisseurs.
- Le 23 avril, Philipp Rüede est nommé directeur général de SCOR L&H et membre du comité exécutif de SCOR avec effet au 1er juin (voir section 1.7.2 pour plus d'informations).

(1) Inclut l'impact de la variation de la juste valeur de l'option émise sur les actions propres.

1.2.8. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2025

- Lors des renouvellements de juin-juillet 2025, SCOR a poursuivi la croissance de ses lignes cibles et diversifiantes, tout en maintenant une politique de souscription disciplinée dans un environnement concurrentiel. L'EGPI reste stable sur les affaires renouvelées en juin-juillet. La croissance s'est poursuivie dans les lignes diversifiantes (+12 % [(1)]), portées par les branches Responsabilité à l'international et Marine, mais a diminué de 4 % pour Alternative Solutions, en raison du non-renouvellement d'un contrat de taille importante. L'exposition aux lignes de Responsabilité aux États-Unis a encore diminué. Pour rappel, les primes à renouveler en juin-juillet représentent environ 14 % des primes annuelles de réassurance P&C. Depuis le début de l'année, SCOR a enregistré une croissance des primes de +6,2 % [(2)] de son portefeuille renouvelé, avec un niveau de prix stable.
- SCOR a été informée du dépôt par Covéa d'une demande d'arbitrage visant à contester la validité du protocole transactionnel élaboré et conclu sous l'égide de l'ACPR le 10 juin 2021. SCOR considère cette demande infondée et défendra vigoureusement ses droits. Cette demande d'un nouvel arbitrage s'ajoute à l'arbitrage en cours sur les traités de rétrocession, initié par SCOR en novembre 2022 et qui est entré dans sa phase finale. Dans ce contexte, Covéa a demandé au tribunal en charge de l'arbitrage de 2022 de surseoir à statuer jusqu'à l'issue du nouvel arbitrage. SCOR s'oppose à cette demande et reste fermement attachée au calendrier des procédures en cours tel qu'il a été arrêté, pour qu'une décision soit rendue dans le courant de l'année 2026. Ces derniers développements n'ont aucun impact sur les activités de SCOR et sa capacité à réaliser son plan stratégique Forward 2026.

1.3. SITUATION FINANCIÈRE

1.3.1. VALEUR ÉCONOMIQUE [(3)]

La valeur économique est passée de 8 615 millions d'euros au 31 décembre 2024 à 8 469 millions d'euros au 30 juin 2025. Cette variation correspond à une baisse de 1,7 %. A hypothèses économiques constantes, et hors impact de la variation de la juste valeur de l'option sur les actions propres depuis fin 2024, la valeur économique est en progression de 10,5 % [(4)].

Le total des capitaux propres a diminué, passant de 4 524 millions d'euros au 31 décembre 2024 à 4 129 millions d'euros au 30 juin 2025. La baisse est principalement due à l'effet des variations des taux de change pour (456) millions d'euros.

La marge sur services contractuels nette d'impôts a augmenté, passant de 4 091 millions d'euros au 31 décembre 2024 à 4 340 millions d'euros au 30 juin 2025. Cette hausse est principalement due a la marge sur services contractuels (CSM) sur les nouvelles affaires qui atteint 1 146 millions d'euros avant impôts au 30 juin 2025 partiellement compensé par l'amortissement de la CSM et le changement d'hypothèses economiques.

(1) Par rapport à la même période en 2024.
(2) Mesurée par le ratio de souscription, hors Alternative Solutions.
(3) La valeur économique est définie comme la somme des capitaux propres et de la CSM nette d'impôts.
(4) Non annualisé. Le point de départ étant ajusté du paiement du dividende de EUR 1,80 par action (322 millions d'euros au total) proposé pour l'année 2024 et payé en 2025.

1.3.2. GESTION D'ACTIFS ET DE LA LIQUIDITÉ

L'ensemble des classes d'actifs a connu au premier semestre 2025 une volatilité importante. Si la tendance aura été finalement positive pour les marchés actions et de crédit, elle est beaucoup plus incertaine pour les taux d'intérêt et négative pour le dollar américain.

Dans le sillage de 2024, les actifs risqués, en particulier aux États-Unis, ont connu un début d'année très positif, portés notamment par la solidité de la croissance. Toutefois, cet environnement favorable a été progressivement remis en question. Le secteur de la technologie a été le premier impacté entraînant une baisse marquée des indices actions aux États-Unis. De manière plus fondamentale, l'arrivée de l'administration Trump, les perspectives d'une guerre commerciale agressive et des indicateurs de confiance moins porteurs aux États-Unis ont entamé la confiance des marchés financiers à partir de février. L'effet inflationniste présumé des tarifs qui seraient mis en place par les États-Unis était au cœur des inquiétudes, faisant ressurgir les craintes d'une stagflation. À l'inverse, les actifs risqués européens, qui avaient déjà bénéficié d'un effet de rattrapage depuis le début de l'année, continuaient de surperformer, profitant des perspectives d'un changement de régime de dépenses budgétaires en zone euro, dans le sillage du programme annoncé par le nouveau chancelier allemand.

L'annonce des droits de douane imposés aux partenaires commerciaux des États-Unis est donc intervenue début avril dans ce contexte fragile. La politique initialement annoncée devait faire passer le taux moyen pondéré appliqué par les États-Unis d'environ 2,5 % à plus de 20 %. En réaction, les marchés financiers ont d'abord fortement baissé, retrouvant les niveaux de volatilité enregistrés au début de la crise du Covid-19. Mais cette baisse a été de très courte durée, grâce à l'ouverture de négociations par les États-Unis. L'annonce d'un accord avec le Royaume-Uni, puis avec la Chine a permis aux marchés actions de terminer la période sur des plus hauts historiques. Dans ce contexte, la guerre au Moyen-Orient aura eu un impact très bref et limité, sur le prix du pétrole principalement. Après avoir atteint 80 dollars américains dans la crainte d'une fermeture du détroit d'Ormuz, le prix de Brent est rapidement revenu sous les 68 dollars américains, en légère baisse depuis le début de l'année. Les indices S&P 500 et Euro Stoxx 50 progressent de 5,6 % et 11,5 % respectivement au premier semestre tandis que les primes de crédit sont stables voire légèrement plus serrées qu'en début d'année, avec une légère surperformance des obligations libellées en EUR.

Concernant les taux d'intérêt, les parties courtes des courbes ont bénéficié de la poursuite de la normalisation des politiques monétaires. La Banque centrale européenne a ainsi baissé ses taux de 0,25 % à chacune de ses réunions, portant le taux de dépôt à 2 % en juin. Si la Réserve fédérale américaine a fait le choix de la prudence et du statu quo depuis le début de l'année en raison des incertitudes liées aux tarifs, deux baisses de taux sont anticipées d'ici la fin de l'année. Les taux longs ont en revanche connu une volatilité plus marquée, n'ayant notamment pas bénéficié de leur rôle de valeur refuge lors des pics d'aversion au risque. Les craintes d'un retour de l'inflation, la détérioration des déficits budgétaires et une demande moins importante pour les obligations à long terme ont constitué autant de freins. Si les taux américains ont légèrement baissé en fin de période à 4,3 %, la tendance a été plus marquée à la hausse pour les taux allemands, suite à l'annonce d'une augmentation des dépenses budgétaires en Allemagne. Les taux à 10 ans allemands s'établissent ainsi à 2,6 % en fin de semestre, en hausse de près de 0,25 % sur la période. Les taux à 2 ans américains et allemands s'établissent quant à eux à 3,7 % et 1,9 % respectivement en fin de semestre.

Enfin, la période aura été marquée par une baisse continue du dollar américain par rapport aux principales autres devises. Cette baisse s'explique par des perspectives économiques moins solides et par le climat d'incertitude actuel. La parité euro/dollar s'établit à 1,18 en fin de période, soit une baisse de la devise américaine de près de 14 %. Cette baisse du dollar a particulièrement profité aux pays émergents, qui affichent dans l'ensemble des performances notables, comme en témoigne l'indice MSCI Emerging Markets, en hausse de 15,5 % depuis le début de l'année. La Chine a en revanche continué de sous-performer, la politique commerciale américaine constituant un nouvel obstacle à une reprise durable de la confiance, alors que le risque de déflation persiste malgré les mesures de relance mises en place par les autorités chinoises.

Depuis fin 2024, les actifs investis ont diminué à 23 189 millions d'euros, contre 24 155 millions d'euros au 31 décembre 2024.

La liquidité, définie comme la part détenue par SCOR de la trésorerie et des instruments équivalents à de la trésorerie, des obligations d'État à court terme (d'échéance supérieure à trois mois et inférieure à douze mois), et des découverts bancaires, s'élève à 9 % des actifs investis au 30 juin 2025, stable par rapport au 31 décembre 2024.

Le portefeuille obligataire représente une part importante des investissements de SCOR avec 78 % des actifs investis dans cette classe d'actifs (stable par rapport à la fin de l'année 2024). Au 30 juin 2025, et par rapport à la fin de l'année 2024, l'exposition aux obligations émises par des émetteurs privés reste stable à 45 % de même que l'exposition aux obligations d'État à 23 % et l'exposition aux produits structurés et titrisés à 2 %. L'exposition aux obligations sécurisées et aux Agency MBS (*mortgage-backed securities*) a diminué à 7 % (8 % à fin 2024).

Le portefeuille obligataire demeure de très haute qualité, avec une notation moyenne « A+ » au 30 juin 2025, stable par rapport à la fin de l'année 2024, la duration du portefeuille obligataire est de 3,9 ans au 30 juin 2025, contre 3,8 ans à la fin de 2024.

Au 30 juin 2025, l'exposition du groupe SCOR aux prêts est restée stable à 5 % des actifs investis par rapport au 31 décembre 2024, de même que l'exposition aux actions et titres de capitaux propres à 0 % et à l'immobilier à 3 %.

Les autres investissements – principalement composés d'actifs liés à des activités d'assurance (*Insurance Linked Securities*, « ILS »), de fonds de *private equity* et d'infrastructure, ou encore d'actions non cotées – représentent 6 % des actifs investis au 30 juin 2025, en légère hausse (au 31 décembre 2024 : 5 % des actifs investis).

Davantage de détails sur le portefeuille d'investissements au 30 juin 2025 sont disponibles en section 3.9 – Autres actifs et passifs financiers.

Le Groupe poursuit sa politique de couverture de ses actifs et passifs monétaires nets libellés dans des devises étrangères afin de protéger son résultat d'une volatilité provenant des fluctuations des taux de change. De surcroît, pour protéger son capital, le Groupe a mis en place une politique stricte de congruence des devises conduisant à investir dans des actifs financiers libellés dans des devises similaires à celles des primes souscrites et des passifs de réassurance.

1.3.3. RATIO D'ENDETTEMENT

Au 30 juin 2025, le ratio d'endettement du Groupe se situe à 24,9 % (contre 24,5 % au 31 décembre 2024).

Le ratio d'endettement est calculé comme étant le pourcentage de la dette subordonnée par rapport à la somme de la valeur économique et de la dette subordonnée. Le calcul exclut les intérêts courus et inclut les effets des swaps liés à certaines émissions de dette subordonnée.

1.4. SOLVABILITÉ

Le modèle interne et le système de gestion des risques de SCOR dans le cadre du régime Solvabilité II sont décrits en section 1.3.7 du document d'enregistrement universel 2024.

Au 30 juin 2024, le ratio de solvabilité estimé de SCOR s'élève à 210 % [(1)], dans le haut de la plage de solvabilité optimale de 185 %-220 % définie dans le dernier plan stratégique.

1.5. SCOR P&C

1.5.1. PRIMES BRUTES ÉMISES

Les primes brutes émises au 30 juin 2025, d'un montant de 4 759 millions d'euros, sont en baisse de 1,5 % à taux de change constant (- 2,2 % à taux de change courant) contre 4 865 millions d'euros au premier semestre 2024.

1.5.2. REVENUS D'ASSURANCE

Au premier semestre 2025, les revenus d'assurance de SCOR P&C s'établissent à 3 692 millions d'euros, en baisse de 3,8 % à taux de change constant (- 4,6 % à taux de change courant) par rapport au premier semestre 2024.

1.5.3. RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Le résultat des activités d'assurance P&C atteint 446 millions d'euros, porté par un amortissement de la CSM de 541 millions d'euros et une libération du « Risk Adjustment » de 72 millions d'euros, partiellement compensés par un écart d'expérience négatif.

1.5.4. RATIO COMBINÉ

Le ratio combiné de SCOR P&C s'établit à 83,7 % au premier semestre 2025, contre 87,0 % au premier semestre 2024. Le ratio combiné intègre un ratio de charge liée aux catastrophes naturelles s'élevant à 8,2 % des revenus nets d'assurance, inférieur au budget de 10 %, un ratio attritionnel intégrant les commissions de 76,0 % (en comparaison au 78,2 % enregistré durant le premier semestre 2024 impacté principalement par un niveau élevé de sinistres *man-made* (« du fait de l'homme ») ainsi qu'un effet d'actualisation des sinistres de - 7,8 %.

Le ratio des coûts attribuables à SCOR P&C s'établit à 7,8 % de ses revenus nets d'assurance au premier semestre 2025.

1.5.5. MARGE SUR SERVICES CONTRACTUELS (CSM) SUR LES NOUVELLES AFFAIRES

La CSM sur les nouvelles affaires souscrites au premier semestre 2025 s'élève à 935 millions d'euros, bénéficiant des conditions de tarification lors des renouvellements de janvier, avril et juin/juillet 2025 et un niveau élevé de profitabilité attendue.

(1) Ratio de solvabilité fondé sur les exigences Solvabilité II. Les résultats définitifs du Groupe en matière de solvabilité doivent être soumis aux autorités de supervision d'ici le 15 septembre 2025 et pourraient différer des estimations explicitement ou implicitement données dans ce rapport financier semestriel.

1.6. SCOR L&H

1.6.1. PRIMES BRUTES ÉMISES

Au premier semestre 2025, les primes brutes émises de SCOR L&H atteignaient 4 810 millions d'euros, en baisse de 6,3 % à taux de change constants (- 6,9 % à taux de change courants) par rapport à 5 164 millions d'euros au premier semestre 2024.

1.6.2. REVENUS D'ASSURANCE

Au premier semestre 2025, les revenus d'assurance de SCOR L&H s'élèvent à 4 191 millions d'euros, en baisse de 3,1 % à taux de change constants (en baisse de 3,2 % à taux de change courants) par rapport au premier semestre 2024.

1.6.3. RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Le résultat des activités d'assurance de SCOR L&H intégrant les revenus nets des contrats de réassurance financière, de 236 millions d'euros, porté par un amortissement de la CSM de 190 millions d'euros et une libération de l'ajustement au titre du risque de 61 millions d'euros, compensés par un écart d'expérience de (6) millions d'euros.

1.6.4. MARGE SUR SERVICES CONTRACTUELS (CSM) SUR LES NOUVELLES AFFAIRES

La CSM sur les affaires nouvelles, qui s'élève à 212 [(1)] millions d'euros au premier semestre 2025, reflète la rentabilité attendue des traités souscrits sur la période.

(1) Inclut la CSM sur les nouveaux traités et la variation de la CSM sur les traités existants due aux nouveaux contrats (c'est-à-dire les nouvelles affaires sur contrats existants).

1.7. GOUVERNANCE

1.7.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 29 avril 2025, la Société a tenu son assemblée générale mixte 2025, au cours de laquelle les actionnaires ont nommé les administratrices et censeur suivants :



DIANE CÔTÉ

ADMINISTRATRICE

Membre du comité stratégique, du comité des comptes et de l'audit, du comité des risques et du comité de développement durable

Date de fin de mandat :
assemblée générale 2027

De nationalité canadienne, Diane Côté possède une formation en finance et comptabilité, elle est diplômée de l'Université d'Ottawa et détient le titre de comptable professionnel agréé (CPA). Elle est administratrice de sociétés et est actuellement membre du conseil d'administration de Société Générale SA et d'ACT Group (Pays-Bas). Elle a été *Chief Risk Officer* (CRO) du London Stock Exchange Group (LSEG) de 2012 à 2021 et membre de sa direction générale. Entre 2006 et 2011, elle a occupé des postes de direction en audit et en finance chez Aviva plc, où elle était directrice de l'audit du groupe et directrice des opérations financières. Elle a également occupé des postes de direction en matière d'audit, de risque et de conformité chez Standard Life plc au Royaume-Uni et au Canada. Elle a obtenu son diplôme de CPA chez EY en 1992. Au cours de ses mandats antérieurs, Diane a été administratrice indépendante au conseil d'administration du UK Lloyd's of London Syndicate Novae Ltd, au conseil d'administration de LCH SA (Paris) ainsi qu'au conseil d'administration de Pay UK.



DOINA PALICI-CHEHAB

ADMINISTRATRICE

Membre du comité stratégique, du comité des comptes et de l'audit, du comité des risques et du comité des nominations et des rémunérations

Date de fin de mandat :
assemblée générale 2028

De nationalités française et allemande, Doina Palici-Chehab est diplômée de l'Université de Bucarest en Roumanie (Magister Artium) et de l'Académie des assurances de Munich en Allemagne (diplôme de gestion d'assurance). Après avoir exercé comme professeur de langues étrangères en Roumanie, elle intègre le groupe AGF (désormais Allianz) comme experte en assurances. En 1990, elle rejoint le groupe AXA, au sein duquel elle passe le reste de sa carrière à diverses fonctions de direction, principalement dans le domaine de la réassurance. Elle est consécutivement directeur de la réassurance d'AXA Germany à Cologne de 1990 à 2000, responsable Groupe de la réassurance au sein d'AXA Global P&C à Paris de 2000 à 2010, directeur général d'AXA Business Services à Bangalore en Inde de 2010 à 2013, directeur général d'AXA Insurance Singapore d'avril 2013 à décembre 2016, directeur général d'AXA Life Insurance Singapore de juillet à décembre 2016, puis d'AXA Insurance Pte Ltd et enfin directeur général d'AXA Asia de juillet 2017 à mars 2018. D'avril 2018 à décembre 2019, Doina Palici-Chehab est présidente exécutive d'AXA Corporate Solutions et d'AXA ART. Entre 2018 et 2022, elle est également présidente exécutive d'AXA Matrix Risk Consultants et assure le rôle de Chief Integration Officer suite à l'acquisition du Groupe XL. Doina Palici-Chehab a par ailleurs représenté les salariés actionnaires au sein du conseil d'administration d'AXA jusqu'en juin 2020.

Depuis 2022, elle a pris sa retraite et n'exerce plus de fonctions opérationnelles, mais conserve certains mandats au sein du groupe AXA (AXA Konzern AG, Allemagne, et XL Insurance Company SE, Irlande), étant précisé qu'elle a choisi de mettre fin à ceux qu'elle exerçait au sein d'entités actives dans le domaine de la réassurance (XL Bermuda et XL Group, Bermudes).



JACQUES AIGRAIN

CENSEUR

Membre du comité stratégique, du comité des comptes et de l'audit et du comité des risques

Date de fin de mandat :
assemblée générale 2026

De nationalité suisse, Jacques Aigrain est titulaire d'un doctorat en économie de l'Université Panthéon-Sorbonne et d'un master en économie de l'Université Paris Dauphine – PSL. Il possède près de 30 ans d'expertise et de compétence en matière de direction dans le secteur des services financiers, dont neuf ans chez Swiss Re, notamment en tant que directeur général, et 20 ans dans des rôles de direction au sein de J.P. Morgan Chase & Co. À New York, Londres et Paris, et Président de LCH Clearnet Group Ltd.

Il a été administrateur au sein de Swiss International Airlines AG (2001-2016), Lufthansa AG (2007-2014), Resolution Life (2011-2014), LSEG Ltd (2013-2022) et WPP Plc (2013-2022).

Il occupe actuellement des mandats clés au sein de conseils d'administration notamment en tant que Président non exécutif du conseil d'administration de LyondellBasell NV, Président non exécutif de Tradeweb Markets et administrateur de Clearwater Analytics.

Pour les besoins de leurs mandats, les nouveaux membres du conseil d'administration sont domiciliés au siège social de la Société, 5, avenue Kléber, 75016 Paris, France.

L'assemblée générale mixte 2025 a également renouvelé les mandats d'administrateurs de Fabrice Brégier, de Martine Gerow et de Fields Wicker-Miurin pour une durée de trois ans.

Fabrice Brégier conserve ses fonctions de président du conseil d'administration.

Les mandats de Marc Büker et Pietro Santoro, administrateurs représentant les salariés, ont par ailleurs été renouvelés pour une durée de trois ans lors d'élections organisées en mars 2025.

En conséquence, le conseil d'administration de SCOR est composé de 14 administrateurs, dont deux représentant les salariés, et d'un censeur :

- Fabrice Brégier, président du conseil d'administration ;
- Augustin de Romanet, vice-président du conseil d'administration ;
- Marc Büker, administrateur représentant les salariés ;
- Diane Côté, administratrice ;
- Adrien Couret, administrateur ;
- Martine Gerow, administratrice ;
- Patricia Lacoste, administratrice ;
- Thierry Léger, directeur général et administrateur ;
- Vanessa Marquette, administratrice ;
- Doina Palici-Chehab, administratrice ;
- Bruno Pfister, administrateur ;
- Pietro Santoro, administrateur représentant les salariés ;
- Holding Malakoff Humanis représenté par Thomas Saunier, administrateur ;
- Fields Wicker-Miurin, administratrice ; et
- Jacques Aigrain, censeur.

1.7.2. COMITÉ EXÉCUTIF

SCOR a annoncé, le 23 avril 2025, la nomination de Philipp Rüede en tant que directeur général de SCOR Life & Health (L&H) et membre du comité exécutif de SCOR.

Philipp Rüede remplace Frieder Knüpling, qui a quitté ses fonctions en juillet 2024. Philipp Rüede a notamment la charge du pilotage de la nouvelle stratégie L&H, de la protection et de la valorisation des polices en cours, et de l'amélioration de la génération de liquidités par l'activité L&H, conformément à la mise à jour de la stratégie L&H qui a été présentée lors de la Journée Investisseurs de SCOR, en décembre 2024.

De nationalités suisse et allemande, Philipp Rüede est diplômé de l'École polytechnique de Paris et titulaire d'un master en ingénierie de l'École polytechnique fédérale de Zurich (ETH). Il possède plus de 20 ans d'expérience dans la banque et la réassurance. Il commence sa carrière en 1999 au département structuration et négociation des dérivés sur actions de la banque Vontobel, à Zurich. De 2000 à 2010, il est co-directeur mondial du département structuration des dérivés sur actions de CS First Boston, et partage alors son temps entre les bureaux de Zurich et de Hong Kong. En 2010, il devient associé du cabinet suisse de courtage électronique Arbillon Capital AG. C'est en 2013 qu'il se tourne vers la réassurance, lorsqu'il devient directeur de la gestion des capitaux de réassurance au sein de Swiss Re Zurich, et supervise l'optimisation de l'efficacité des capitaux du Groupe. Il est ensuite directeur mondial des solutions structurées P&C de 2015 à 2019, à la tête d'une équipe de plus de 75 personnes. Enfin, en 2019, il est nommé directeur de la nouvelle équipe chargée des capitaux alternatifs, qui travaille en collaboration avec les lignes de (ré)assurance P&C et L&H pour gérer de manière proactive les limites de risque et renforcer la flexibilité de la structure du capital du Groupe.

Philipp Rüede a pris ses fonctions le 1er juin 2025.

1.7.3. DÉCLARATION NÉGATIVE CONCERNANT LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

Il n'existe, à la connaissance de SCOR, aucun lien familial entre les administrateurs, ni entre un administrateur et un membre du comité exécutif. En outre, à la connaissance de SCOR, au cours des cinq dernières années :

- aucun administrateur ni aucun membre du comité exécutif n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude ;
- aucun administrateur ni aucun membre du comité exécutif n'a été associé à une faillite, une mise sous séquestre ou une liquidation ou un placement d'entreprises sous administration judiciaire ;
- aucun administrateur ni aucun membre du comité exécutif n'a jamais été déchu par un tribunal du droit d'exercer la fonction de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Ces déclarations sont établies à partir des questionnaires dits « fit & proper » recueillis par la Société au cours de l'exercice 2025. À la date d'arrêté du rapport financier semestriel, aucun changement dans la situation des intéressés n'a été notifié à la Société.

Les informations concernant les situations d'Augustin de Romanet et d'Adrien Couret figurant à la section 2.1.3.8 du document d'enregistrement universel 2024 demeurent inchangées.

1.8. OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours du premier semestre 2025, il n'y a pas eu d'évolution majeure concernant les opérations avec les parties liées telles que décrites en section 2.3 du document d'enregistrement universel 2024, ni de nouvelles opérations avec les parties liées ayant un impact important sur la situation financière ou la performance de SCOR pendant cette même période.

1.9. FACTEURS DE RISQUE

Les principaux facteurs de risques et incertitudes auxquels le Groupe a dû faire face au 31 décembre 2024 sont décrits en section 3 du document d'enregistrement universel 2024 à l'exception du facteur de risque intitulé « Risque de litige » figurant à la page 128 du document d'enregistrement universel 2024, lequel a été mis à jour comme suit :

« Risque de litige

SCOR est actuellement impliqué dans des procédures judiciaires, d'arbitrage et d'autres procédures formelles ou informelles de règlement des litiges dans le cours normal de son activité, ainsi que dans les procédures décrites plus en détail dans la section 4.6 – Annexes aux comptes consolidés, note 24 – Litiges du document d'enregistrement universel 2024 ainsi que dans la section 3.13 – Événements postérieurs à la clôture des Notes annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2025 de ce rapport financier semestriel. En particulier, les accords contractuels importants et significatifs peuvent exposer SCOR au risque d'impacts financiers en cas de non-performance des contrats et de litiges éventuels associés. Sur la base de son évaluation actuelle, SCOR considère que ces procédures ne devraient pas constituer un risque significatif pour le Groupe. Par ailleurs, la procédure d'arbitrage initiée par SCOR (via ses entités irlandaises) le 10 novembre 2022 à l'encontre de Covéa Coopérations concernant les traités de rétrocession conclus en exécution de l'accord transactionnel du 10 juin 2021 entre SCOR et Covéa est en cours et, à la demande de Covéa, SCOR SE est partie à cette procédure. SCOR a été informée du dépôt par Covéa d'une demande d'arbitrage visant à contester la validité du protocole transactionnel élaboré et conclu sous l'égide de l'ACPR le 10 juin 2021. Cette demande d'un nouvel arbitrage s'ajoute à l'arbitrage en cours sur les traités de rétrocession, initié par SCOR en novembre 2022 et qui est entré dans sa phase finale. Dans ce contexte, Covéa a demandé au tribunal en charge de l'arbitrage de 2022 de surseoir à statuer jusqu'à l'issue du nouvel arbitrage.

Pour plus de détails sur les risques relatifs aux législations et réglementations en vigueur et leurs impacts sur les activités de SCOR, se référer à la section 3.6.4 – Risques légaux et réglementaires dans l'environnement opérationnel de SCOR. »

SCOR n'a identifié aucun autre risque significatif ou incertitude s'étant manifesté dans les six premiers mois de l'année 2025.

1.10. RISQUES LIÉS AUX DÉVELOPPEMENTS MACROÉCONOMIQUES & GÉOPOLITIQUES FUTURS

INCERTITUDES MACROÉCONOMIQUES

Le niveau des risques économiques mondiaux reste élevé en raison de l'augmentation significative au cours du premier semestre 2025 des incertitudes économiques consécutives à l'annonce par l'administration américaine, puis au report, de tarifs douaniers élevés et de grande envergure. De grandes incertitudes subsistent, notamment quant à la portée et à l'ampleur de l'augmentation des tarifs douaniers, et quant à leur impact sur l'inflation et la croissance économique aux États-Unis et dans le reste du monde. Une révision à la baisse de la croissance mondiale est attendue pour 2025 et 2026, et l'inflation devrait augmenter. Le niveau élevé de dettes publiques dans de nombreux pays développés et émergents représente une autre source de risque, dans un contexte où une augmentation de la charge du service de la dette est anticipée et où les besoins de dépenses devraient s'accroître dans des domaines tels que la défense et la durabilité ou pour faire face aux coûts liés à la longévité. Les tensions géopolitiques persistantes, décrites dans la section suivante, contribuent également à l'incertitude économique.

SCOR est exposé aux effets d'un ralentissement économique, à des événements de risque de crédit et à la volatilité des marchés financiers, avec un potentiel d'impact direct sur le portefeuille d'investissement de SCOR. SCOR est exposé aux effets de l'inflation sur les sinistres et frais futurs. SCOR est également exposé aux effets d'une récession mondiale en raison de sinistres plus importants que prévu sur des lignes d'activité sensibles aux crises économiques.

INCERTITUDES GÉOPOLITIQUES

Les risques géopolitiques restent élevés sur plusieurs fronts, en particulier au Moyen-Orient, en Europe de l'Est avec le conflit en cours en Ukraine et autour de la mer de Chine. Les incertitudes concernant la réaction des puissances mondiales et régionales face aux escalades compliquent encore davantage la situation géopolitique. La situation au Moyen-Orient demeure très incertaine avec le risque de nouvelles hostilités et d'escalades par procuration, ainsi que des répercussions potentielles sur la sécurité maritime et les chaînes d'approvisionnement en énergie.

Une nouvelle escalade des conflits pourrait exposer SCOR à des sinistres plus élevés que prévu, à la volatilité des marchés financiers et à des implications opérationnelles.

2 États financiers consolidés condensés au 30 juin 2025 (non audités)

2.1. BILAN CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

ACTIF

En millions d'euros		Au 30 juin 2025 (non audité)	Au 31 décembre 2024
Écarts d'acquisition résultant des activités d'assurance		**802**	**802**
Écarts d'acquisition résultant des activités de non-assurance		**82**	**82**
Placements des activités d'assurance	**3.9.1**	**23 709**	**24 283**
Immobilier de placement		710	692
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		19 332	19 964
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		1 467	1 452
Actifs financiers au coût amorti		1 946	1 973
Instruments dérivés		253	202
Investissements dans les entreprises mises en équivalence		**2**	**2**
Contrats d'assurance émis	**3.7**	**2 633**	**2 544**
Contrats de réassurance détenus	**3.8**	**3 827**	**4 281**
Autres actifs		**2 672**	**2 963**
Impôts différés actifs		1 011	1 141
Créances d'impôt exigible		138	276
Actifs divers		1 523	1 547
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**3.9.7**	**2 097**	**2 391**
TOTAL ACTIF		**35 822**	**37 348**

Capitaux propres et passif

En millions d'euros		Au 30 juin 2025 (non audité)	Au 31 décembre 2024
Capitaux propres – Part du Groupe		**4 129**	**4 524**
Capital		1 413	1 415
Primes d'émission, de fusion et d'apport		455	459
Réserves de réévaluation		(1 004)	(1 243)
Réserves consolidées		2 856	3 904
Actions propres		(64)	(52)
Résultat consolidé		425	4
Paiements fondés en actions		46	38
Part des actionnaires sans contrôle		**-**	**-**
Capitaux propres totaux		**4 129**	**4 524**
Dettes de financement		**3 505**	**3 558**
Dettes subordonnées		2 877	2 947
Dettes immobilières		457	464
Autres dettes financières		170	147
Provisions pour risques et charges		**73**	**76**
Contrats d'assurance émis	**3.7**	**22 097**	**23 114**
Contrats de réassurance détenus	**3.8**	**2 142**	**2 430**
Passifs relatifs à des contrats financiers		**-**	**-**
Autres passifs		**3 876**	**3 645**
Instruments dérivés passifs		57	75
Impôts différés passifs		565	535
Dettes d'impôts exigibles		142	275
Participations de tiers dans des fonds consolidés		2 115	2 131
Passifs divers		997	629
Total capitaux propres et passif		**35 822**	**37 348**

2.2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

		Semestre clos au 30 juin	
En millions d'euros		2025 (non audité)	2024 (non audité)
Revenus d'assurance	3.6.1	7 883	8 198
Charges des activités d'assurance	3.6.2	(6 764)	(7 829)
Produits/(charges) nets des contrats de réassurance détenus		(443)	(248)
Résultat des activités d'assurance		**676**	**121**
Produits d'intérêts sur les actifs financiers non évalués à la juste valeur par résultat		408	410
Autres revenus des placements		89	44
Provision nette pour risque de crédit		(18)	(42)
Produits financiers		**480**	**412**
Part attribuable aux intérêts des tiers dans les fonds consolidés		(43)	(54)
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis		(263)	(190)
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats de réassurance détenus		31	18
Produits et charges financiers		**206**	**187**
Autres charges non attribuables		(199)	(221)
Frais de gestion des placements		(42)	(32)
Autres produits et charges d'exploitation		30	6
Total autres produits et charges courants		**(211)**	**(247)**
Résultat opérationnel courant		**671**	**61**
Autres charges opérationnelles		(25)	(17)
Autres produits opérationnels		19	16
Résultat opérationnel (avant impact des acquisitions)		**665**	**60**
Coûts liés aux acquisitions		-	-
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses		-	-
Résultat opérationnel		**665**	**60**
Charges de financement		(66)	(54)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-	(2)
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts		**599**	**4**
Impôts sur les résultats		(173)	(117)
Résultat net de l'ensemble consolidé		**425**	**(113)**
Se répartissant entre :			
Part des actionnaires sans contrôle		-	(1)
Part du Groupe		425	(112)
En euros			
Résultat par action		2,38	(0,63)
Résultat dilué par action		2,33	(0,63)

2.3. ÉTAT DES PRODUITS ET PERTES RECONNUS AU COURS DU SEMESTRE

En millions d'euros	Semestre clos au 30 juin 2025 (non audité)	Semestre clos au 30 juin 2024 (non audité)
Résultat net de l'ensemble consolidé	**425**	**(113)**
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**(467)**	**242**
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net	**29**	**(2)**
Réévaluation – Instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par capitaux propres	14	(2)
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies	(1)	-
Impôts comptabilisés directement en capitaux propres	17	-
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net	**(497)**	**243**
Réévaluation – Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres	337	(45)
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis – variations des taux d'actualisation et autres hypothèses financières	(74)	288
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats de réassurance détenus – variations des taux d'actualisation et autres hypothèses financières	26	(53)
Effet des variations des taux de conversion	(705)	117
Gains/(pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie	-	(3)
Impôts comptabilisés directement en capitaux propres	(81)	(61)
Autres variations	-	-
Résultat net global	**(42)**	**129**
Se répartissant entre :		
Part des actionnaires sans contrôle	-	(1)
Part du Groupe	(42)	130

2.4. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

	Semestre clos au 30 juin	
En millions d'euros	2025 (non audité)	2024 (non audité)
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités SCOR L&H	74	(104)
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités SCOR P&C	472	389
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités opérationnelles	**546**	**286**
Acquisitions de sociétés consolidées	-	-
Changements de périmètre (trésorerie et équivalents de trésorerie des sociétés acquises)	-	-
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée	-	-
Acquisitions d'immobilier de placement	(9)	(20)
Cessions d'immobilier de placement	3	-
Acquisitions d'autres placements des activités d'assurances [(1)]	(4 458)	(4 984)
Cessions d'autres placements des activités d'assurances [(1)]	4 192	4 893
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	(23)	(11)
Cessions d'actifs corporels et incorporels	15	20
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités d'investissement	**(281)**	**(102)**
Émission d'instruments de capital	1	5
Opérations sur actions propres	(23)	(16)
Dividendes payés	(322)	(324)
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement	-	-
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement	(26)	(17)
Intérêts payés sur dettes de financement	(77)	(61)
Autres flux de trésorerie des activités de financement	(24)	5
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités de financement	**(472)**	**(408)**
Effet des variations de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(88)	(4)
Total des flux de trésorerie	**(295)**	**(228)**
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	**2 391**	**1 854**
Flux de trésorerie nets provenant des/(affectés aux) activités opérationnelles	546	286
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités d'investissement	(281)	(102)
Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités de financement	(472)	(408)
Effet des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(88)	(4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin	**2 097**	**1 626**

(1) Les acquisitions et cessions d'autres placements des activités d'assurance incluent également des mouvements liés à des obligations et autres investissements à court terme ayant une maturité inférieure à trois mois et classés en équivalents de trésorerie.

2.5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES SEMESTRIEL

En millions d'euros	Capital	Primes liées au capital	Réserves de réévaluation	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat consolidé	Paiements fondés en actions	Part des actionnaires sans contrôle	Total consolidé
Capitaux propres au 1er janvier 2025	**1 415**	**459**	**(1 243)**	**3 904**	**(52)**	**4**	**38**	**-**	**4 524**
Affectation du résultat	**-**	**-**	**-**	**4**	**-**	**(4)**	**-**	**-**	**-**
Résultat net consolidé	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**425**	**-**	**-**	**425**
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts	**-**	**-**	**239**	**(706)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(467)**
Réévaluation – Instruments de dette évalués à la juste valeur par capitaux propres	-	-	337	-	-	-	-	-	337
Réévaluation – Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par capitaux propres	-	-	14	-	-	-	-	-	14
Effet des variations des taux de conversion	-	-	-	(705)	-	-	-	-	(705)
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis et des contrats de réassurance détenus – variations des taux d'actualisation et autres hypothèses financières	-	-	(48)	-	-	-	-	-	(48)
Gains/(pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Impôts exigibles ou différés comptabilisés directement ou transférés en capitaux propres	-	-	(63)	(1)	-	-	-	-	(64)
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies	-	-	-	(1)	-	-	-	-	(1)
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net global	**-**	**-**	**239**	**(706)**	**-**	**425**	**-**	**-**	**(42)**
Paiements fondés en actions [1]	-	-	-	-	(12)	-	10	-	(3)
Autres variations	-	-	-	(23)	-	-	(1)	-	(24)
Mouvements sur le capital [2]	(1)	(3)	-	-	-	-	-	-	(5)
Dividendes payés	-	-	-	(322)	-	-	-	-	(322)
Capitaux propres au 30 juin 2025 (non audités)	**1 413**	**455**	**(1 004)**	**2 856**	**(64)**	**425**	**46**	**-**	**4 129**

(1) Diminution d'actions auto-détenues pour 10 millions d'euros principalement due à une réduction de capital par annulation de 215 205 actions auto-détenues.

(2) Les mouvements présentés ci-dessus sont relatifs à l'émission d'actions du fait de l'exercice de stock-options à hauteur de 1 million d'euros (0 million d'euros de capital et 0 million d'euros de primes liées au capital), générant la création de 26 940 actions nouvelles au cours du premier semestre 2025. Ces mouvements ont été compensés par une réduction du capital groupe par annulation de 215 025 actions auto-détenues pour (5) millions d'euros ((2) millions d'euros de capital et (3) millions d'euros de primes liées au capital).

En millions d'euros	Capital	Primes liées au capital	Réserves de réévaluation	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat consolidé	Paiements fondés en actions	Part des actionnaires sans contrôle	Total consolidé
Capitaux propres au 1er janvier 2024	**1 416**	**464**	**(1 287)**	**3 309**	**(61)**	**812**	**40**	**29**	**4 723**
Affectation du résultat	-	-	-	812	-	(812)	-	-	-
Résultat net consolidé	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(112)**	**-**	**(1)**	**(113)**
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts	**-**	**-**	**128**	**114**	**-**	**-**	**-**	**-**	**242**
Réévaluation – Instruments de dette évalués à la juste valeur par capitaux propres	-	-	(45)	-	-	-	-	-	(45)
Réévaluation – Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par capitaux propres	-	-	(2)	-	-	-	-	-	(2)
Effet des variations des taux de conversion	-	-	-	117	-	-	-	-	117
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis et des contrats de réassurance détenus – variations des taux d'actualisation et autres hypothèses financières	-	-	235	-	-	-	-	-	235
Gains/(pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	(3)	-	-	-	-	(3)
Impôts exigibles ou différés comptabilisés directement ou transférés en capitaux propres	-	-	(61)	-	-	-	-	-	(61)
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net global	**-**	**-**	**128**	**114**	**-**	**(112)**	**-**	**(1)**	**129**
Paiements fondés en actions [1]	-	-	-	-	-	-	11	-	11
Autres variations	-	-	-	(33)	-	-	1	-	(32)
Mouvements sur le capital [2]	(2)	(4)	-	-	-	-	-	-	(6)
Dividendes payés	-	-	-	(322)	-	-	-	(2)	(324)
Capitaux propres au 30 juin 2024 (non audités)	**1 414**	**459**	**(1 159)**	**3 879**	**(61)**	**(112)**	**53**	**26**	**4 500**

(1) Diminution d'actions auto-détenues pour 11 millions d'euros principalement due à une réduction de capital par annulation de 440 425 actions auto-détenues.

(2) Les mouvements présentés ci-dessus sont relatifs à l'émission d'actions du fait de l'exercice de stock-options à hauteur de 5 millions d'euros (2 millions d'euros de capital et 3 millions d'euros de primes liées au capital), générant la création de 210 000 actions nouvelles au cours du premier semestre 2024. Ces mouvements ont été compensés par une réduction du capital groupe par annulation de 440 425 actions auto-détenues pour (11) millions d'euros ((3) millions d'euros de capital et (8) millions d'euros de primes liées au capital).

3 Notes annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2025 (non audités)

3.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les états financiers consolidés condensés non audités (« États Financiers ») reflètent la situation financière de SCOR et de ses filiales consolidées (le « Groupe ») ainsi que les intérêts dans les entreprises mises en équivalence pour le semestre clos au 30 juin 2025.

Les informations sur le groupe SCOR et les principales activités du Groupe sont présentées en section 1.2 du document d'enregistrement universel 2024.

Le conseil d'administration s'est réuni le 30 juillet 2025 pour arrêter les États Financiers.

3.2. PRINCIPES DE PRÉPARATION ET MÉTHODES COMPTABLES

3.2.1. PRINCIPES DE PRÉPARATION

Les États Financiers du Groupe au 30 juin 2025 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire, et selon les normes adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2025.

Les États Financiers du Groupe n'incluent pas toutes les informations requises dans le rapport financier annuel et doivent donc être lus accompagnés de la section 4 du document d'enregistrement universel 2024 du Groupe. Les principes et méthodes comptables appliqués pour la préparation des États Financiers sont identiques à ceux retenus pour l'établissement des états financiers consolidés au 31 décembre 2024, sauf indication particulière.

La préparation des États Financiers impose que le management émette certains jugements, hypothèses et estimations qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants des produits, des charges, les actifs et passifs, et les informations fournies au titre des actifs et passifs éventuels à la date d'établissement des États Financiers.

La direction revoit périodiquement ses hypothèses et ses estimations sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs. Les estimations au 30 juin 2025 sont basées sur les informations disponibles à ce jour et l'expertise de SCOR. Le degré d'incertitude reste élevé concernant l'évolution future de la sinistralité et les estimations faites à ce jour pourraient évoluer à mesure de la disponibilité de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent se révéler sensiblement différents des estimations faites et des hypothèses retenues.

Les principaux postes comptables pour lesquels le Groupe est amené à émettre des jugements, utiliser des estimations et effectuer des estimations sont les contrats d'assurance émis, les contrats de réassurance détenus, la juste valeur et la dépréciation des instruments financiers, les actifs incorporels, les engagements de retraites et avantages assimilés et l'imposition différée, en particulier l'enregistrement d'impôts sur le revenu actifs et l'existence de bénéfices taxables futurs permettant d'utiliser les déficits reportables.

Pour les contrats d'assurance et de réassurance, les principaux jugements concernent le niveau de regroupement et la détermination des groupes de contrats, la détermination du périmètre des contrats, la détermination des techniques pour estimer l'ajustement au titre du risque non financier, les unités de couverture d'un groupe de contrats, le calcul des courbes de taux et la détermination des dépenses attribuables/non attribuables. Les estimations et hypothèses utilisées pour mesurer les contrats d'assurance et de réassurance relèvent notamment des hypothèses actuarielles (mortalité, morbidité, comportement des assurés, développement des sinistres…), les taux d'actualisation, les primes de liquidité.

Les résultats réels peuvent se révéler sensiblement différents des estimations faites et des hypothèses retenues. Les résultats intermédiaires ne sont pas représentatifs des résultats annuels.

Les États Financiers du Groupe sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au million le plus proche, sauf indication contraire. Les autres devises clés que le Groupe utilise et les taux de change utilisés pour la préparation des États Financiers sont les suivants :

	Taux de clôture		Taux moyen			
EUR par unité de monnaie étrangère	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024	T2 2025	T1 2025	T2 2024	T1 2024
USD	0,8489	0,9656	0,8816	0,9505	0,9288	0,9210
GBP	1,1653	1,2085	1,1774	1,1971	1,1722	1,1680
CNY	0,1186	0,1323	0,1219	0,1307	0,1282	0,1281
CAD	0,6235	0,6716	0,6371	0,6624	0,6789	0,6832

Concernant les contrats d'assurance et de réassurance, le Groupe ajuste les estimations des flux de trésorerie futurs pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers liés à ces flux de trésorerie, dans la mesure où les risques financiers ne sont pas pris en compte dans les estimations des flux de trésorerie. Pour déterminer le taux d'actualisation, la technique de valorisation développée par SCOR utilise une approche ascendante (ou « bottom-up ») basée sur des taux sans risque, la méthode d'extrapolation Nelson-Siegel et une prime d'illiquidité (IP). La méthodologie est décrite dans la section 4 – note 1 – 1.2.7 du document d'enregistrement universel 2024.

Les trois tableaux suivants présentent les taux d'actualisation après application de la prime d'illiquidité par tranche de liquidité, par maturité et par monnaie :

Date	Au 30 juin 2025						Au 31 décembre 2024					
Type d'activité	Tranche illiquide											
Maturité *(en années)*	1	5	10	15	20	30	1	5	10	15	20	30
Économie												
USD	4,10 %	4,22 %	4,31 %	4,35 %	4,38 %	4,40 %	5,34 %	4,89 %	4,56 %	4,36 %	4,25 %	4,12 %
EUR	2,21 %	2,74 %	3,05 %	3,17 %	3,22 %	3,26 %	3,61 %	3,38 %	3,21 %	3,11 %	3,05 %	2,98 %
GBP	3,94 %	4,21 %	4,44 %	4,59 %	4,70 %	4,82 %	5,10 %	4,53 %	4,27 %	4,20 %	4,20 %	4,24 %
CAD	2,78 %	3,21 %	3,51 %	3,68 %	3,78 %	3,89 %	4,54 %	3,93 %	3,77 %	3,78 %	3,82 %	3,88 %
CNY	1,96 %	2,15 %	2,32 %	2,43 %	2,50 %	2,58 %	2,12 %	2,61 %	2,86 %	2,97 %	3,02 %	3,07 %

Date	Au 30 juin 2025						Au 31 décembre 2024					
Type d'activité	Tranche semi-liquide											
Maturité *(en années)*	1	5	10	15	20	30	1	5	10	15	20	30
Économie												
USD	3,79 %	3,91 %	3,99 %	4,04 %	4,07 %	4,09 %	5,03 %	4,57 %	4,24 %	4,05 %	3,93 %	3,80 %
EUR	1,91 %	2,45 %	2,75 %	2,87 %	2,93 %	2,96 %	3,34 %	3,11 %	2,93 %	2,83 %	2,77 %	2,70 %
GBP	3,73 %	4,00 %	4,23 %	4,39 %	4,49 %	4,61 %	4,88 %	4,32 %	4,06 %	3,99 %	3,99 %	4,03 %
CAD	2,65 %	3,07 %	3,38 %	3,55 %	3,65 %	3,76 %	4,34 %	3,74 %	3,58 %	3,59 %	3,63 %	3,69 %
CNY	1,65 %	1,84 %	2,01 %	2,12 %	2,19 %	2,27 %	1,81 %	2,30 %	2,55 %	2,66 %	2,71 %	2,76 %

Date	Au 30 juin 2025						Au 31 décembre 2024					
Type d'activité	Tranche liquide											
Maturité *(en années)*	1	5	10	15	20	30	1	5	10	15	20	30
Économie												
USD	3,48 %	3,60 %	3,68 %	3,73 %	3,75 %	3,78 %	4,71 %	4,26 %	3,93 %	3,74 %	3,62 %	3,49 %
EUR	1,61 %	2,15 %	2,45 %	2,58 %	2,63 %	2,67 %	3,06 %	2,83 %	2,66 %	2,56 %	2,50 %	2,43 %
GBP	3,52 %	3,79 %	4,03 %	4,18 %	4,28 %	4,40 %	4,67 %	4,10 %	3,84 %	3,77 %	3,77 %	3,81 %
CAD	2,52 %	2,94 %	3,24 %	3,41 %	3,52 %	3,63 %	4,15 %	3,55 %	3,38 %	3,39 %	3,43 %	3,49 %
CNY	1,34 %	1,53 %	1,70 %	1,81 %	1,88 %	1,96 %	1,49 %	1,99 %	2,24 %	2,35 %	2,40 %	2,45 %

3.2.2. NORMES IFRS APPLICABLES POUR LA PREMIÈRE FOIS

Il n'y a pas de normes IFRS applicables pour la première fois pour lesquelles SCOR est significativement impacté.

3.2.3. NORMES IFRS PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

IFRS 18 – ÉTATS FINANCIERS : PRÉSENTATION ET INFORMATIONS À FOURNIR

En avril 2024, le « International Accounting Standards Board » (IASB) a publié IFRS 18 – États financiers : présentation et informations à fournir qui remplace IAS 1 Présentation des états financiers. IFRS 18 entrera en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à partir du 1er janvier 2027. Cette norme n'a pas encore été adoptée par l'Union européenne.

Cette nouvelle norme a pour objectif d'améliorer le reporting de la performance financière en :

- définissant des sous-totaux obligatoires dans le compte de résultat ;
- déterminant les informations à fournir concernant les mesures de performance définies par le management ;
- ajoutant de nouveaux principes d'agrégation et de désagrégation de l'information.

L'évaluation de l'impact d'IFRS 18 sur les états financiers du Groupe est en cours d'analyse.

MODIFICATIONS D'IFRS 9 ET D'IFRS 7

En mai 2024, le « International Accounting Standards Board » (IASB) a publié Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 – Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers. Ces modifications entreront en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à partir du 1er janvier 2026. Ils ont été adoptés par l'Union européenne en mai 2025.

L'IASB a modifié les exigences relatives aux règlements des passifs au moyen de systèmes de paiement électroniques et à l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels aux actifs financiers qui sont assortis de caractéristiques liées à l'environnement, à la responsabilité sociale et à la gouvernance d'entreprise (ESG).

L'IASB a également amendé les obligations d'information relatives aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et a rajouté des obligations d'information pour les instruments financiers assortis de composantes conditionnelles qui ne concordent pas directement avec celles d'un contrat de prêt de base.

L'évaluation de l'impact de ces amendements sur les états financiers du Groupe est en cours d'analyse.

Il n'y a pas d'autres normes IFRS publiées mais non encore en vigueur pour lesquelles SCOR s'attend à être significativement impacté.

3.3. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PÉRIODE

SCOR SE MISE EN EXAMEN POUR DES FAITS REPROCHES À SON ANCIEN PRÉSIDENT

Le 4 avril, SCOR SE a annoncé avoir été mise en examen en tant que personne morale dans le cadre d'une information judiciaire en France relative à des faits imputés à une association qui aurait tenté de faire obstacle à l'acquisition de Partner Re par le groupe Covéa en 2022. SCOR SE a été mise en examen en raison de l'implication personnelle alléguée dans certains de ces faits de Monsieur Denis Kessler à une époque où il n'était plus son représentant légal mais président non-exécutif de son conseil d'administration. SCOR SE conteste fermement avoir eu la moindre implication directe ou indirecte dans les actes reprochés à cette association. Cette mise en examen n'impacte aucunement la capacité du Groupe à poursuivre ses activités dans le cours normal des affaires. En tout état de cause, SCOR SE est présumée innocente, et réfute vigoureusement la moindre responsabilité en lien avec cette affaire.

SCOR PLACE AVEC SUCCÈS UNE NOUVELLE OBLIGATION CATASTROPHE, ATLAS CAPITAL DAC SERIES 2025-1

Le 9 avril, SCOR a placé avec succès une nouvelle obligation catastrophe (« cat bond »), Atlas Capital DAC Series 2025-1, qui fournit au Groupe une couverture pluriannuelle de 240 millions de dollars américains contre les risques de tempêtes aux États-Unis et dans les Caraïbes, les tremblements de terre aux États-Unis et au Canada, ainsi que les tempêtes européennes. La période de risque couverte par Atlas Capital DAC Series 2025-1 s'étend du 1er juin 2025 au 31 mai 2028. Cette émission a reçu l'agrément des autorités réglementaires irlandaises. Cette obligation comprend des composantes en matière de développement durable en ligne avec les exigences de due diligence des investisseurs.

3.4. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Il n'y a eu aucun regroupement d'entreprises au cours du premier semestre 2025.

3.5. INFORMATION SECTORIELLE

Les principales activités du Groupe sont décrites en section 1.2 du document d'enregistrement universel 2024.

En conformité avec son mode de gestion et de décision, les activités du Groupe sont organisées en trois *business units* (SCOR P&C, SCOR L&H et SCOR Investments), dont deux (SCOR P&C et SCOR L&H) forment les segments opérationnels à présenter, auxquels s'ajoute un centre de coûts fonctions Groupe.

SCOR Investments est la *business unit* de gestion d'actifs du Groupe. Sa fonction est complémentaire à celles des deux segments opérationnels à présenter puisqu'elle gère, pour le compte de SCOR P&C et SCOR L&H, les investissements en représentation de leurs passifs relatifs aux contrats. SCOR Investments gère également des actifs pour le compte de tiers, néanmoins cette activité n'est actuellement pas considérée comme étant significative. Par conséquent, la *business unit* SCOR Investments n'est pas considérée comme étant un segment opérationnel au sens d'IFRS 8 – Segments opérationnels. Le segment opérationnel SCOR P&C regroupe les activités d'assurance et réassurance de dommages et responsabilités (autrement appelé « non-vie ») ; et le segment opérationnel SCOR L&H regroupe les activités de réassurance vie (autrement appelé « vie »). Le Groupe souscrit des types de risques différents dans chacun de ces segments, qui sont commercialisés *via* des canaux séparés. Les responsabilités et reporting au sein du Groupe sont établis sur la base de cette structure. Aucun segment opérationnel n'a été regroupé pour former les segments opérationnels SCOR P&C et SCOR L&H présentés.

La direction analyse les résultats opérationnels des segments SCOR P&C et SCOR L&H séparément dans le but d'évaluer la performance opérationnelle de l'activité et d'allouer les ressources. Le montant des opérations intersegments n'est pas significatif. Les coûts de services partagés des hubs sont alloués aux *business units* selon une clé d'allocation fondée sur les effectifs.

3.5.1. SEGMENTS OPÉRATIONNELS

Le tableau suivant présente le résultat opérationnel du Groupe pour les segments opérationnels et son centre de coûts pour les semestres clos aux 30 juin 2025 et 2024. Les refacturations intersegments sont éliminées en consolidation.

	Semestre clos au 30 juin (non audité)					
	2025			2024		
En millions d'euros	SCOR L&H	SCOR P&C	Total	SCOR L&H	SCOR P&C	Total
Revenus d'assurance	4 191	3 692	7 883	4 330	3 868	8 198
Charges des activités d'assurance	(3 972)	(2 793)	(6 764)	(4 703)	(3 126)	(7 829)
Résultat brut des activités d'assurance	**219**	**899**	**1 118**	**(373)**	**742**	**369**
Revenus cédés d'assurance	(752)	(946)	(1 699)	(741)	(929)	(1 670)
Charges cédées des activités d'assurance	762	494	1 256	851	570	1 422
Résultat cédé des activités d'assurance	**10**	**(453)**	**(443)**	**111**	**(359)**	**(248)**
Revenus nets des contrats de réassurance financière	6	-	6	5	-	5
Résultat des activités d'assurance et revenus nets des contrats de réassurance financière	**236**	**446**	**682**	**(257)**	**383**	**126**
Produits financiers nets/(charges) des activités d'assurance et de réassurance	3	(234)	(231)	8	(179)	(171)
Autres produits et charges d'exploitation hors revenus nets des contrats de réassurance ne remplissant pas les critères de transfert de risques			23			1
Produits financiers			**480**			**412**
Part attribuable aux intérêts des tiers dans les fonds consolidés			(43)			(54)
Frais de gestion des placements			(42)			(32)
Autres charges non attribuables			(199)			(221)
Autres produits et charges opérationnels			(6)			(1)
Résultat opérationnel (avant impact des acquisitions)			**665**			**60**

Le résultat des activités d'assurance pour le premier semestre 2025 s'élève à 676 millions d'euros, ou 682 millions en incluant les revenus nets des contrats de réassurance financière.

Le résultat des activités d'assurance de SCOR L&H intégrant les revenus nets des contrats de réassurance financière, de 236 millions d'euros, est porté par un amortissement de la CSM de 190 millions d'euros et une libération de l'ajustement au titre du risque de 61 millions d'euros, compensés par un écart d'expérience de (6) millions d'euros.

Le résultat des activités d'assurance P&C atteint 446 millions d'euros, porté par un amortissement de la CSM de 541 millions d'euros et une libération de l'ajustement au titre du risque de 72 millions d'euros, partiellement compensés par un écart d'expérience négatif.

3.5.2. REVENUS D'ASSURANCE ET PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

3.5.2.1. SCOR L&H

La répartition des revenus d'assurance par zone géographique pour SCOR L&H, déterminée par rapport à la responsabilité de marché, est la suivante :



	Semestre clos au 30 juin (non audité)	
En millions d'euros	2025	2024
SCOR L&H		
27 % EMEA	1 141	1 149
61 % Amériques	2 540	2 624
12 % Asie-Pacifique	510	557
Total Revenus d'assurance	**4 191**	**4 330**

Les principaux pays contribuant aux revenus d'assurance pour SCOR L&H, sur la base de la responsabilité de marché, sont les suivants :

	Semestre clos au 30 juin (non audité)	
En millions d'euros	2025	2024
SCOR L&H		
États-Unis	2 420	2 498
Royaume-Uni	718	714
Canada	121	126
France	110	133
Autres pays	823	859
Total Revenus d'assurance	**4 191**	**4 330**

Les revenus d'assurance par type d'activité pour SCOR L&H se répartissent comme suit :

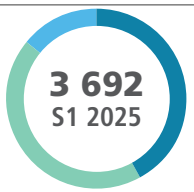
	Semestre clos au 30 juin (non audité)	
En millions d'euros	2025	2024
SCOR L&H		
Prévoyance	3 593	3 808
Solutions financières	143	63
Longévité	455	459
Revenus d'assurance	**4 191**	**4 330**

La répartition des passifs nets au titre des contrats d'assurance et des actifs nets au titre des contrats de réassurance pour SCOR L&H, déterminées sur la même base que les revenus d'assurance, sont les suivantes :

	Au 30 juin 2025 (non audité)		Au 31 décembre 2024	
En millions d'euros	Passifs nets au titre des contrats d'assurance	Actifs nets au titre des contrats de réassurance	Passifs nets au titre des contrats d'assurance	Actifs nets au titre des contrats de réassurance
SCOR L&H				
EMEA	2 310	373	2 316	379
Amériques	477	(455)	787	(438)
Asie-Pacifique	954	8	1 017	4
Total	**3 740**	**(74)**	**4 120**	**(55)**

3.5.2.2. SCOR P&C

La répartition des revenus d'assurance par zone géographique pour SCOR P&C, déterminée par rapport au pays de localisation de la cédante pour l'activité des traités et la localisation des assurés pour l'activité des facultatives, est la suivante :



	Semestre clos au 30 juin (non audité)	
En millions d'euros	**2025**	**2024**
SCOR P&C		
42 % EMEA	1 568	1 670
44 % Amériques	1 609	1 667
14 % Asie-Pacifique	515	531
Total Revenus d'assurance	**3 692**	**3 868**

Les principaux pays contribuant aux revenus d'assurance pour SCOR P&C, sur la base de la responsabilité du marché, sont les suivants :

	Semestre clos au 30 juin (non audité)	
En millions d'euros	**2025**	**2024**
SCOR P&C		
États-Unis	1 150	1 155
Royaume-Uni	534	520
France	289	434
Chine	126	122
Autres pays	1 593	1 638
Total Revenus d'assurance	**3 692**	**3 868**

Les revenus d'assurance par type d'activité pour SCOR P&C se répartissent comme suit :

	Semestre clos au 30 juin (non audité)	
En millions d'euros	**2025**	**2024**
SCOR P&C		
Assurance de spécialités	999	1 305
Réassurance	2 693	2 564
Revenus d'assurance	**3 692**	**3 868**

Pour SCOR P&C, la répartition des passifs nets au titre des contrats d'assurance, déterminée sur la même base que les revenus d'assurance et des actifs nets au titre des contrats de réassurance, déterminée sur la localisation de l'entité de réassurance sont les suivantes :

	Au 30 juin 2025 (non audité)		Au 31 décembre 2024	
En millions d'euros	**Passifs nets au titre des contrats d'assurance**	**Actifs nets au titre des contrats de réassurance**	**Passifs nets au titre des contrats d'assurance**	**Actifs nets au titre des contrats de réassurance**
SCOR P&C				
EMEA	9 060	520	9 212	488
Amériques	5 265	1 132	5 624	1 264
Asie-Pacifique	1 399	106	1 614	153
Total	**15 724**	**1 759**	**16 450**	**1 905**

3.5.3. ACTIFS ET PASSIFS PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

Les principaux postes du bilan par segment opérationnel, tels qu'ils sont revus par le management, se répartissent de la manière suivante :

	Au 30 juin 2025 (non audité)			Au 31 décembre 2024		
En millions d'euros	SCOR L&H	SCOR P&C	Total	SCOR L&H	SCOR P&C	Total
Total actifs	**9 167**	**26 655**	**35 822**	**9 454**	**27 894**	**37 348**
Dont						
Écarts d'acquisition résultant des activités d'assurance	47	755	802	47	755	802
Placements des activités d'assurance	6 578	17 131	23 709	6 614	17 670	24 283
Contrats d'assurance émis	673	1 960	2 633	312	2 232	2 544
Contrats de réassurance détenus	1 347	2 480	3 827	1 501	2 779	4 281
Trésorerie et équivalents de trésorerie [1]	(1 154)	3 251	2 097	(1 013)	3 404	2 391
Total passifs	**9 167**	**26 655**	**35 822**	**9 454**	**27 894**	**37 348**
Dont						
Contrats d'assurance émis	4 414	17 684	22 097	4 432	18 682	23 114
Contrats de réassurance détenus	1 420	721	2 142	1 556	875	2 430

(1) La trésorerie et équivalents de trésorerie incluent les disponibilités détenues par le Groupe pour le compte de tiers dans le cadre de son activité de gestion d'actifs pour un montant total de 243 millions d'euros au 30 juin 2025 (279 millions d'euros au 31 décembre 2024).

3.5.4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles par segment sont présentés au sein de la section 2.4 – Tableau des flux de trésorerie consolidé semestriel.

3.6. RÉSULTAT BRUT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

3.6.1. REVENUS D'ASSURANCE

La répartition des revenus d'assurance est la suivante :

	Au 30 juin 2025 (non audité)			Au 30 juin 2024 (non audité)		
En millions d'euros	SCOR L&H	SCOR P&C	Total	SCOR L&H	SCOR P&C	Total
Montants relatifs aux variations du passif au titre de la couverture restante	**4 149**	**3 342**	**7 491**	**4 286**	**3 527**	**7 813**
Sinistres prévus et autres charges des activités d'assurance [1]	3 915	2 367	6 282	4 090	2 582	6 672
Variations de l'ajustement au titre du risque non financier pour risque expiré	78	141	219	68	87	155
CSM reconnue en résultat pour services rendus	155	835	989	128	858	986
Autres	-	-	-	-	-	-
Récupération des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	**42**	**350**	**392**	**44**	**340**	**384**
Total revenus d'assurance	**4 191**	**3 692**	**7 883**	**4 330**	**3 868**	**8 198**

(1) Y compris les écarts d'expérience sur primes payées pour services de la période ou de périodes antérieures.

3.6.2. CHARGES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

La répartition des charges des activités d'assurance est la suivante :

	Au 30 juin 2025 (non audité)			Au 30 juin 2024 (non audité)		
En millions d'euros	SCOR L&H	SCOR P&C	Total	SCOR L&H	SCOR P&C	Total
Charges pour sinistres survenus et frais attribuables	(3 930)	(2 449)	(6 379)	(4 402)	(2 787)	(7 189)
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(42)	(350)	(392)	(44)	(340)	(384)
Pertes et reprises de pertes sur les contrats déficitaires	1	7	7	(257)	1	(256)
Total charges des activités d'assurance	**(3 972)**	**(2 793)**	**(6 764)**	**(4 703)**	**(3 126)**	**(7 829)**

3.7. CONTRATS D'ASSURANCE ÉMIS

3.7.1. DÉTAIL DES POSITIONS NETTES D'ASSURANCE

	Au 30 juin 2025 (non audité)			Au 31 décembre 2024		
En millions d'euros	SCOR L&H	SCOR P&C	Total	SCOR L&H	SCOR P&C	Total
Actifs	673	1 960	2 633	312	2 232	2 544
Passifs	4 414	17 684	22 097	4 432	18 682	23 114
Contrats d'assurance émis – passifs nets	**3 740**	**15 724**	**19 464**	**4 120**	**16 450**	**20 570**
Dont dettes nettes/(créances nettes) nées d'opérations de contrats d'assurance émis	63	(496)	(433)	480	(339)	142
Contrats d'assurance émis excluant les dettes nettes/(créances nettes) nées d'opérations de contrats d'assurance émis	**3 677**	**16 220**	**19 897**	**3 639**	**16 789**	**20 428**
Dont actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition non encore affectés aux contrats d'assurance comptabilisés	-	(209)	(209)	-	(256)	(256)

3.7.2. CONTRATS D'ASSURANCE ÉMIS – ANALYSE PAR COMPOSANT D'ÉVALUATION

P&C

En EUR millions	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
Solde net d'ouverture 2024	**15 430**	**304**	**861**	**16 594**
Variations liées aux services futurs	**(1 996)**	**291**	**1 757**	**52**
Changements des estimations	(149)	72	76	(1)
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(1 848)	219	1 681	52
Variations liées aux services rendus au cours de la période	**(147)**	**161**	**(1 761)**	**(1 747)**
CSM reconnue en résultat pour services rendus			(1 761)	(1 761)
Variations de l'ajustement au titre du risque non financier		161		161
Variations liées aux services rendus au cours de la période	(147)			(147)
Insurance Service Result	**(2 143)**	**452**	**(4)**	**(1 695)**
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis	422	39	86	547
Effets des variations des taux de change	290	17	13	320
Variation totale en compte de résultat et en capitaux propres	**(1 431)**	**508**	**94**	**(828)**
Flux de trésorerie	**1 022**			**1 022**
Autres variations de la valeur comptable nette	**-**	**-**	**-**	**-**
Solde net de clôture 2024	**15 022**	**812**	**955**	**16 789**
Variations liées aux services futurs	**(1 444)**	**215**	**1 240**	**11**
Changements des estimations	35	(2)	(43)	(10)
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(1 479)	217	1 283	21
Variations liées aux services rendus au cours de la période	**(219)**	**143**	**(835)**	**(910)**
CSM reconnue en résultat pour services rendus			(835)	(835)
Variations de l'ajustement au titre du risque non financier		143		143
Variations liées aux services rendus au cours de la période	(219)			(219)
Insurance Service Result	**(1 663)**	**359**	**405**	**(899)**
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis	330	18	47	395
Effets des variations des taux de change	(738)	(56)	(76)	(871)
Variation totale en compte de résultat et en capitaux propres	**(2 071)**	**320**	**375**	**(1 375)**
Flux de trésorerie	**806**			**806**
Autres variations de la valeur comptable nette	**-**	**-**	**-**	**-**
Solde net de clôture 2025	**13 757**	**1 132**	**1 331**	**16 220**

L&H

En millions d'euros	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
Solde net d'ouverture 2024	**(5 167)**	**2 665**	**5 297**	**2 795**
Variations liées aux services futurs	**1 071**	**486**	**(1 107)**	**450**
Changements des estimations	1 235	446	(1 233)	448
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(164)	40	126	2
Variations liées aux services rendus au cours de la période	**191**	**111**	**(285)**	**17**
CSM reconnue en résultat pour services rendus			(285)	(285)
Variations de l'ajustement au titre du risque non financier		111		111
Variations liées aux services rendus au cours de la période	191			191
Insurance Service Result	**1 262**	**597**	**(1 392)**	**468**
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis	(83)	(92)	118	(57)
Effets des variations des taux de change	(112)	75	86	49
Variation totale en compte de résultat et en capitaux propres	**1 068**	**580**	**(1 188)**	**460**
Flux de trésorerie	**28**			**28**
Autres variations de la valeur comptable nette	**83**	**27**	**247**	**357**
Solde net de clôture 2024	**(3 989)**	**3 272**	**4 356**	**3 639**
Variations liées aux services futurs	**(341)**	**93**	**266**	**19**
Changements des estimations	(260)	80	196	16
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(81)	14	70	3
Variations liées aux services rendus au cours de la période	**(31)**	**(52)**	**(155)**	**(237)**
CSM reconnue en résultat pour services rendus			(155)	(155)
Variations de l'ajustement au titre du risque non financier		(52)		(52)
Variations liées aux services rendus au cours de la période	(31)			(31)
Insurance Service Result	**(371)**	**41**	**111**	**(219)**
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis	(58)	36	59	38
Effets des variations des taux de change	231	(206)	(145)	(119)
Variation totale en compte de résultat et en capitaux propres	**(198)**	**(128)**	**26**	**(300)**
Flux de trésorerie	**338**			**338**
Autres variations de la valeur comptable nette	**-**	**-**	**-**	**-**
Solde net de clôture 2025	**(3 849)**	**3 144**	**4 382**	**3 677**

3.8. CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS

3.8.1. DÉTAIL DES POSITIONS NETTES DE RÉASSURANCE

	Au 30 juin 2025 (non audité)			Au 31 décembre 2024		
En millions d'euros	SCOR L&H	SCOR P&C	Total	SCOR L&H	SCOR P&C	Total
Actifs	1 347	2 480	3 827	1 501	2 779	4 281
Passifs	1 420	721	2 142	1 556	875	2 430
Contrats de réassurance détenus – actifs nets	**(74)**	**1 759**	**1 685**	**(55)**	**1 905**	**1 850**
Dont créances nettes nées d'opérations de contrats de réassurance détenus	506	217	723	584	384	969
Contrats de réassurance détenus excluant les créances nettes nées d'opérations de contrats de réassurance détenus	**(580)**	**1 542**	**962**	**(639)**	**1 520**	**882**

3.8.2. CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS – ANALYSE PAR COMPOSANT D'ÉVALUATION

P&C

En millions d'euros	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
Solde net d'ouverture 2024	**1 415**	**71**	**310**	**1 796**
Variations liées aux services futurs	**(884)**	**64**	**824**	**4**
Changements des estimations	(181)	12	167	(2)
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(703)	52	657	6
Variations liées aux services rendus au cours de la période	**(266)**	**2**	**(655)**	**(919)**
CSM reconnue en résultat pour services rendus			(655)	(655)
Variations de l'ajustement au titre du risque non financier		2		2
Variations liées aux services rendus au cours de la période	(266)			(266)
Produits/(charges) nets des contrats de réassurance détenus	**(1 150)**	**66**	**169**	**(915)**
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis	39	2	22	63
Effets des variations des taux de change	23	3	10	36
Variation totale en compte de résultat et en capitaux propres	**(1 088)**	**70**	**202**	**(816)**
Flux de trésorerie	**540**			**540**
Autres variations de la valeur comptable nette	**-**	**-**	**-**	**-**
Solde net de clôture 2024	**867**	**141**	**512**	**1 520**
Variations liées aux services futurs	**(329)**	**63**	**273**	**7**
Changements des estimations	53	23	(75)	1
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(382)	39	348	6
Variations liées aux services rendus au cours de la période	**(146)**	**(20)**	**(294)**	**(460)**
CSM reconnue en résultat pour services rendus			(294)	(294)
Variations de l'ajustement au titre du risque non financier		(20)		(20)
Variations liées aux services rendus au cours de la période	(146)			(146)
Produits/(charges) nets des contrats de réassurance détenus	**(475)**	**43**	**(21)**	**(453)**
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis	60	3	14	77
Effets des variations des taux de change	(100)	(9)	(34)	(143)
Variation totale en compte de résultat et en capitaux propres	**(515)**	**37**	**(41)**	**(519)**
Flux de trésorerie	**541**			**541**
Autres variations de la valeur comptable nette	**-**	**-**	**-**	**-**
Solde net de clôture 2025	**893**	**179**	**471**	**1 542**

L&H

En millions d'euros	Approche rétrospective modifiée	Approche de la juste valeur	Autres contrats d'assurance	Total
Solde net d'ouverture 2024	**(883)**	**409**	**(139)**	**(613)**
Variations liées aux services futurs	**837**	**(47)**	**(793)**	**(3)**
Changements des estimations	809	(71)	(740)	(3)
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	29	24	(53)	-
Variations liées aux services rendus au cours de la période	**12**	**37**	**63**	**112**
CSM reconnue en résultat pour services rendus			63	63
Variations de l'ajustement au titre du risque non financier		37		37
Variations liées aux services rendus au cours de la période	12			12
Produits/(charges) nets des contrats de réassurance détenus	**849**	**(10)**	**(730)**	**110**
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis	(177)	70	-	(107)
Effets des variations des taux de change	(22)	16	(24)	(29)
Variation totale en compte de résultat et en capitaux propres	**650**	**76**	**(753)**	**(26)**
Flux de trésorerie	**(353)**			**(353)**
Autres variations de la valeur comptable nette	**98**	**19**	**238**	**355**
Solde net de clôture 2024	**(487)**	**504**	**(655)**	**(638)**
Variations liées aux services futurs	**(30)**	**18**	**10**	**(2)**
Changements des estimations	1	(7)	4	(2)
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(31)	25	6	-
Variations liées aux services rendus au cours de la période	**(12)**	**(11)**	**35**	**12**
CSM reconnue en résultat pour services rendus			35	35
Variations de l'ajustement au titre du risque non financier		(11)		(11)
Variations liées aux services rendus au cours de la période	(12)			(12)
Produits/(charges) nets des contrats de réassurance détenus	**(42)**	**7**	**45**	**10**
Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis	(6)	10	(2)	3
Effets des variations des taux de change	33	(38)	67	62
Variation totale en compte de résultat et en capitaux propres	**(14)**	**(21)**	**110**	**75**
Flux de trésorerie	**(17)**			**(17)**
Autres variations de la valeur comptable nette	**-**	**-**	**-**	**(1)**
Solde net de clôture 2025	**(519)**	**483**	**(545)**	**(580)**

3.9. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

3.9.1. PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Les actifs financiers détenus par le Groupe dans le cadre des placements dans les activités d'assurance sont évalués soit à la juste valeur par résultat, soit à la juste valeur par les capitaux propres, soit au coût amorti.

	Au 30 juin 2025 (non audité)								
		Juste valeur par capitaux propres			Juste valeur par résultat				
En millions d'euros	Coût ou Coût amorti	Désigné par option [1]	Obligatoire	Total	Désigné par option	Obligatoire	Total	Instruments dérivés	Total
Immobilier de placement	710	-	-	-	-	-	-	-	710
Instruments de capitaux propres	-	145	-	145	-	1 175	1 175	-	1 320
Instruments de dette	1 946	-	19 188	19 188	-	292	292	-	21 426
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-	253 [4]	253
Placements des activités d'assurance	**2 656**	**145**	**19 188**	**19 332**	**-**	**1 467**	**1 467**	**253**	**23 709**
Trésorerie et équivalents de trésorerie [2] [3]	**817**	**-**	**170**	**170**	**-**	**1 109**	**1 109**	**-**	**2 097**

(1) Plusieurs instruments de capitaux propres ont été désignés par option irrévocable à la juste valeur par capitaux propres. SCOR a vendu plusieurs instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par capitaux propres. Les gains et pertes découlant de ces titres vendus ont été jugés non matériels et sans reconnaissance de dividendes.
(2) La trésorerie et les équivalents de trésorerie classés en juste valeur par capitaux propres ou juste valeur par résultat comprennent les investissements à court terme dans des fonds monétaires et les obligations d'État à court terme.
(3) La trésorerie et les équivalents de trésorerie classés au coût ou au coût amorti comprennent principalement des comptes bancaires.
(4) L'augmentation est principalement due aux swaps de devises et aux contrats de change à terme.

	Au 31 décembre 2024								
		Juste valeur par capitaux propres			Juste valeur par résultat				
En millions d'euros	Coût ou Coût amorti [4]	Désigné par option [1]	Obligatoire	Total	Désigné par option	Obligatoire	Total	Instruments dérivés	Total
Immobilier de placement	692	-	-	-	-	-	-	-	692
Instruments de capitaux propres	-	133	-	133	-	1 141	1 141	-	1 274
Instruments de dette	1 973	-	19 831	19 831	-	311	311	-	22 115
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-	202	202
Placements des activités d'assurance	**2 665**	**133**	**19 831**	**19 964**	**-**	**1 452**	**1 452**	**202**	**24 283**
Trésorerie et équivalents de trésorerie [2] [3]	711	-	530	530	-	1 151	1 151	-	2 391

(1) Plusieurs instruments de capitaux propres ont été désignés par option irrévocable à la juste valeur par capitaux propres. SCOR a vendu plusieurs instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par capitaux propres. Les gains et pertes découlant de ces titres vendus ont été jugés non matériels et sans reconnaissance de dividendes.
(2) La trésorerie et les équivalents de trésorerie classés en juste valeur par capitaux propres ou juste valeur par résultat comprennent les investissements à court terme dans des fonds monétaires et les obligations d'État à court terme.
(3) La trésorerie et les équivalents de trésorerie classés au coût ou au coût amorti comprennent principalement des comptes bancaires.
(4) Le montant total inclut 5 millions d'euros d'actifs destinés à être cédés en T3 du portefeuille de MRM.

3.9.2. HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Le Groupe fournit des informations sur les évaluations des instruments financiers mesurés à la juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui traduit l'importance des paramètres utilisés pour réaliser ces évaluations. Le degré dans la hiérarchie des justes valeurs est déterminé d'après le paramètre le moins important qui est pertinent pour évaluer la juste valeur dans son intégralité. À cette fin, l'importance d'une donnée est déterminée par rapport à l'estimation de la juste valeur. Apprécier l'importance d'un paramètre en particulier dans l'évaluation de la juste valeur exige de faire appel à son jugement et de prendre en compte des facteurs propres à l'actif ou au passif en question. À chaque période d'établissement des comptes financiers, le Groupe revoit la pertinence de la classification des instruments évalués à la juste valeur. La méthode de détermination de la juste valeur fait l'objet d'une veille permanente de façon à identifier d'éventuels reclassements.

La juste valeur des placements du Groupe est présentée dans le tableau suivant selon leur nature et leur méthodologie d'évaluation (hiérarchie de juste valeur) :

	Au 30 juin 2025 (non audité)			
En millions d'euros	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Immobilier de placement	**-**	**-**	**780**	**780**
Instruments de capitaux propres	-	-	145	145
Instruments de dette	17 284	1 904	-	19 188
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**17 284**	**1 904**	**145**	**19 332**
Instruments de capitaux propres	122	31	1 022	1 175
Instruments de dette	151	49	92	292
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	**273**	**80**	**1 114**	**1 467**
Actifs financiers au coût amorti	**222**	**51**	**1 666**	**1 939**
Instruments dérivés	-	252	1	253
Juste valeur du total des placements des activités d'assurance	**17 779**	**2 287**	**3 706**	**23 772**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 097	-	-	2 097
Juste valeur des placements et trésorerie	**19 876**	**2 287**	**3 706**	**25 869**
Pourcentage	**77 %**	**9 %**	**14 %**	**100 %**

	Au 31 décembre 2024			
En millions d'euros	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Immobilier de placement	**-**	**-**	**762**	**762**
Instruments de capitaux propres	-	-	133	133
Instruments de dette	18 038	1 793	-	19 831
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**18 038**	**1 793**	**133**	**19 964**
Instruments de capitaux propres [(1)]	141	48	953	1 141
Instruments de dette	180	28	103	311
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	**321**	**76**	**1 056**	**1 452**
Actifs financiers au coût amorti	**184**	**46**	**1 736**	**1 966**
Instruments dérivés	-	200	2	202
Juste valeur du total des placements des activités d'assurance	**18 543**	**2 120**	**3 688**	**24 346**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 391	-	-	2 391
Juste valeur des placements et trésorerie	**20 934**	**2 115**	**3 688**	**26 737**
Pourcentage	**78 %**	**8 %**	**14 %**	**100 %**

(1) Les différences avec les chiffres du DEU 2024 concernent un point de présentation du DEU 2024.

Des informations complémentaires sur la détermination de la hiérarchie de juste valeur et sur les instruments dérivés sont fournies en section 4.6 – Annexe aux comptes consolidés du document d'enregistrement universel 2024.

Option d'achat sur actions SCOR (niveau 2)

En 2021, dans le cadre de l'accord transactionnel, Covéa a consenti à SCOR une option d'achat des titres qu'elle détient, à un prix d'exercice de 28 euros par action et pendant une durée de cinq ans. Le prix d'exercice est sujet à modification sous certaines conditions. L'option d'achat est transférable à tout tiers désigné par SCOR, afin que le Groupe puisse organiser le changement d'actionnaire au mieux de ses intérêts. L'option a été comptabilisée en tant qu'instrument dérivé à la juste valeur. L'évaluation de l'option est internalisée depuis le 1er janvier 2024 et sa valeur comptable s'élève à 17 millions d'euros au 30 juin 2025 (au 31 décembre 2024 : 10 millions d'euros).

Autres actifs financiers évalués en niveau 3

Les actifs financiers de niveau 3 comprennent 145 millions d'euros d'investissements classés à la juste valeur par capitaux propres et 1 114 millions d'euros d'investissements classés à la juste valeur par résultat (31 décembre 2024 : 133 millions d'euros et 1 056 millions d'euros respectivement). Ces investissements comprennent principalement des titres de participation et des fonds qui ne sont pas cotés.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, aucun gain ou perte important n'a été réalisé sur la cession des actifs financiers désignés à l'option de l'évaluation à la juste valeur par les capitaux propres non recyclables. Ceci a également été le cas pour le semestre clos le 30 juin 2024.

Les actifs financiers de niveau 3 comprennent également des prêts classés au coût amorti reportés pour 1 671 millions d'euros dans le bilan (30 juin 2024 : 1 843 millions d'euros).

Investissements immobiliers

Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, SCOR a vendu un immeuble générant une moins-value de (0,2) million d'euros (au cours du semestre clos le 30 juin 2024, SCOR n'a vendu aucun immeuble).

3.9.3. MOUVEMENTS DE LA PÉRIODE DES INSTRUMENTS FINANCIERS MESURÉS À LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture des actifs mesurés en juste valeur dont la juste valeur est catégorisée dans le niveau 3.

En millions d'euros	Instruments de capitaux propres	Instruments de dette à la juste valeur	Instruments dérivés	Total
Valeur nette comptable au 31 décembre 2024[1]	**1 086**	**103**	**2**	**1 091**
Variation de change	-	-	-	-
Produits et charges comptabilisés au compte de résultat	14	(2)	(1)	11
Acquisitions	20	-	-	20
Cessions	(2)	(9)	-	(11)
Transferts en niveau 3	35	-	-	35
Transferts hors niveau 3		-	-	
Variation de juste valeur par capitaux propres	14	-	-	14
Modification du périmètre de consolidation	-	-	-	-
Valeur nette comptable au 30 juin 2025	**1 167**	**92**	**1**	**1 260**

(1) Les différences avec les chiffres du DEU 2024 concernent un point de présentation du DEU 2024.

3.9.4. NOTATION DE CRÉDIT DES TITRES DE DETTE

Le Groupe évalue la qualité de crédit de tous les instruments financiers soumis au risque de crédit.

Le tableau suivant présente les valeurs comptables des actifs financiers faisant l'objet de corrections de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues, de provisions pour dépréciation pour risque de crédit, ventilées par niveau de dépréciation et par notation SCOR.

Les actifs financiers faisant l'objet d'une correction de valeur sont comptabilisés dans les catégories comptables suivantes :

- Instruments de dette et équivalents de trésorerie au coût amorti ;
- Instruments de dette et équivalents de trésorerie à la juste valeur par capitaux propres ;
- Engagements de prêt.

La notation de crédit détaillée dans les tableaux ci-après comprend les placements des activités d'assurance ainsi que les équivalents de trésorerie (3.9.7 – Trésorerie et équivalents de trésorerie).

Instruments de dette et équivalents de trésorerie au coût amorti

	Au 30 juin 2025			
En millions d'euros	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
AAA	4	-	-	4
AA	100	-	-	100
A	112	-	-	112
B	-	-	-	-
BBB	26	-	-	26
< BBB	-	-	-	-
Non noté	1 605	68	70	1 743
Valeur comptable brute	**1 847**	**68**	**70**	**1 985**
Provision pour dépréciations	(5)	-	(19)	(24)
Valeur nette comptable	**1 842**	**68**	**51**	**1 961**

	Au 31 décembre 2024			
En millions d'euros	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
AAA	1	-	-	1
AA	64	-	-	64
A	93	-	-	93
B	3	-	-	3
BBB	28	-	-	28
< BBB	-	-	-	-
Non noté	1 712	67	41	1 820
Valeur comptable brute	**1 901**	**67**	**41**	**2 010**
Provision pour dépréciations	(4)	-	(11)	(16)
Valeur nette comptable	**1 897**	**67**	**30**	**1 994**

Instruments de dette et équivalents de trésorerie à la juste valeur par capitaux propres

	Au 30 juin 2025			
En millions d'euros	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
AAA	3 376	-	-	3 376
AA	4 222	-	-	4 222
A	7 035	-	-	7 035
BBB	2 862	-	-	2 862
< BBB	1 811	78	30	1 919
Non noté	350	9	34	393
Valeur comptable brute	**19 656**	**87**	**64**	**19 807**
Provision pour dépréciations	(36)	(13)	(16)	(65)
Plus et moins-values latentes	(369)	(17)	2	(384)
Valeur nette comptable – juste valeur	**19 251**	**57**	**50**	**19 358**

	Au 31 décembre 2024			
En millions d'euros	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
AAA	3 061	-	-	3 061
AA	5 281	-	-	5 281
A	7 174	-	-	7 174
BBB	3 392	-	-	3 392
< BBB	1 725	90	30	1 845
Non noté	350	17	42	409
Valeur comptable brute	**20 984**	**107**	**72**	**21 163**
Provision pour dépréciations	(40)	(13)	(29)	(82)
Plus et moins-values latentes	(705)	(18)	3	(720)
Valeur nette comptable – juste valeur	**20 239**	**76**	**45**	**20 361**

Engagements de prêt

	Au 30 juin 2025			
En millions d'euros	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
AAA	-	-	-	-
AA	-	-	-	-
A	-	-	-	-
BBB	-	-	-	-
< BBB	-	-	-	-
Non noté	196	-	-	196
Montant total engagé	**196**	**-**	**-**	**196**
Provision pour dépréciations	-	-	-	-

	Au 31 décembre 2024			
En millions d'euros	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
AAA	-	-	-	-
AA	-	-	-	-
A	-	-	-	-
BBB	-	-	-	-
< BBB	-	-	-	-
Non noté	202	-	-	202
Montant total engagé	**202**	**-**	**-**	**202**
Provision pour dépréciations	-	-	-	-

3.9.5. MONTANTS PROVENANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

Les variations des corrections de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues de la dépréciation pour risque de crédit ainsi que les variations des valeurs comptables des coûts amortis, des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres et des engagements au cours de la période sont détaillées dans les tableaux suivants par effet et par stage :

Instruments de dette au coût amorti et à la juste valeur par capitaux propres

Provision pour dépréciation

En millions d'euros	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
Provision pour dépréciation au 31 décembre 2024	**(44)**	**(13)**	**(40)**	**(98)**
Transfert au stage 1	(1)	1	-	-
Transfert au stage 2	-	-	-	-
Transfert au stage 3	-	-	-	-
Réévaluation nette de la provision pour dépréciation	(3)	(6)	(11)	(20)
Annulations	-	-	-	-
Nouveaux actifs financiers acquis	-	-	-	-
Actifs financiers décomptabilisés	5	5	17	27
Effets de change	1	-	-	1
Provision pour dépréciation au 30 juin 2025	**(41)**	**(13)**	**(35)**	**(89)**

Impact des variations significatives de la valeur comptable brute

En millions d'euros	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
Valeur comptable brute au 31 décembre 2024	**22 885**	**174**	**113**	**23 173**
Transfert au stage 1	7	(7)	-	-
Transfert au stage 2	(36)	36	-	-
Transfert au stage 3	(38)	(9)	47	-
Nouveaux actifs financiers acquis	5 903	-	-	5 903
Annulations	-	-	-	-
Actifs financiers décomptabilisés	(5 962)	(39)	(26)	(6 027)
Autres variations	(1 256)	-	-	(1 256)
Valeur comptable brute au 30 juin 2025	**21 503**	**155**	**134**	**21 792**

Engagements de prêt

Provision pour dépréciation

Les montants comptabilisés ne sont pas significatifs.

Impact des variations significatives dans le montant total engagé

En millions d'euros	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
Montant total engagé au 31 décembre 2024	**202**	**-**	**-**	**202**
Transfert au stage 1	-	-	-	-
Transfert au stage 2	-	-	-	-
Transfert au stage 3	-	-	-	-
Nouveaux engagements de prêt pris à l'origine ou achetés	-	-	-	-
Diminution des engagements suite au tirage de prêts	(6)	-	-	(6)
Annulations	-	-	-	-
Effet de change	-	-	-	-
Montant total engagé au 30 juin 2025	**196**	**-**	**-**	**196**

3.9.6. VENTILATION DES ACTIFS FINANCIERS ET TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les tableaux suivants montrent la répartition par zones géographiques et par secteurs économiques de certains actifs financiers (instruments de dette, instruments de capitaux propres) ainsi que de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

	Au 30 juin 2025 (non audité)		Au 31 décembre 2024	
En millions d'euros	Valeur nette comptable	Plus ou moins-values latentes nettes	Valeur nette comptable	Plus ou moins-values latentes nettes
Concentration par pays				
États-Unis	9 503	(366)	10 719	(604)
France	3 835	91	3 927	65
Autres	2 702	36	3 033	(5)
Autres pays de l'Union européenne	2 248	28	2 384	18
Canada	1 370	16	1 444	6
Royaume-Uni	1 165	20	1 073	(8)
Institutions supranationales	1 127	-	700	(16)
Allemagne	1 053	(1)	1 005	(8)
Chine	1 021	16	1 157	25
Pays-Bas	719	1	633	(2)
Japon	260	(2)	237	(3)
Total	**25 004**	**(161)**	**26 314**	**(533)**

En millions d'euros	Au 30 juin 2025 (non audité) Valeur nette comptable	Au 30 juin 2025 (non audité) Plus ou moins-values latentes nettes	Au 31 décembre 2024 Valeur nette comptable	Au 31 décembre 2024 Plus ou moins-values latentes nettes
Concentration par secteur				
Manufacture	6 403	(184)	6 600	(293)
Gouvernement	5 248	34	5 451	(25)
Autres institutions financières	4 655	118	5 042	28
Banques	2 601	(23)	2 547	(63)
Technologie	2 505	(68)	2 645	(120)
Autres	2 122	2	2 526	3
Secteur Pharmaceutique	1 001	(29)	1 002	(51)
Energie	467	(10)	500	(12)
Total	**25 004**	**(161)**	**26 314**	**(533)**

3.9.7. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente la trésorerie et les équivalents de trésorerie :

En millions d'euros	Au 30 juin 2025 (non audité)	Au 31 décembre 2024
Trésorerie disponible	802	690
Équivalents de trésorerie	1 295	1 702
au coût amorti	16	21
à la juste valeur par capitaux propres	170	530
à la juste valeur par résultat	1 109	1 151
Trésorerie et équivalents de trésorerie (1)	**2 097**	**2 391**

(1) Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie inclut les disponibilités détenues par le Groupe pour le compte de tiers pour un montant total de 243 millions d'euros au 30 juin 2025 (au 31 décembre 2024 : 279 millions d'euros).

3.9.8. DETTES DE FINANCEMENT

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble des dettes émises par le Groupe :

En millions d'euros	Échéance	Au 30 juin 2025 (non audité) Valeur nette comptable	Au 30 juin 2025 (non audité) Juste valeur	Au 31 décembre 2024 Valeur nette comptable	Au 31 décembre 2024 Juste valeur
Dettes subordonnées					
250 millions EUR (1)	Perpétuelle	65	65	64	64
625 millions USD	Perpétuelle	558	511	603	538
125 millions USD	Perpétuelle	111	102	120	107
500 millions EUR	Perpétuelle	488	505	494	502
250 millions EUR	05/06/2047	251	252	254	253
600 millions EUR	08/06/2046	596	596	604	601
500 millions EUR	27/05/2048	504	507	510	510
300 millions EUR	17/09/2051	304	263	298	253
Total dettes subordonnées (2) (3)		**2 877**	**2 801**	**2 947**	**2 827**
Dettes sur immobilier de placement		148	148	152	152
Dettes sur immobilier pour usage propre		309	309	312	312
Total dettes immobilières (4)		457	457	464	464
Autres dettes financières (4)		170	170	147	147
Total dettes de financement		**3 505**	**3 428**	**3 558**	**3 438**

(1) Dette partiellement remboursée en 2024 pour 186 millions d'euros.
(2) Inclut un impact de 4 millions d'euros lié à la comptabilité de couverture à la juste valeur. Voir section 3.9.9 – Gestion de la dette financière et du capital.
(3) En 2025, le solde comprend des intérêts courus pour un montant de 20 millions d'euros (au 31 décembre 2024 : 40 millions d'euros).
(4) Ces dettes ne sont pas cotées. À défaut, les valeurs nettes comptables reflètent la valeur de marché.

3.9.9. GESTION DE LA DETTE FINANCIÈRE ET DU CAPITAL

COUVERTURES DES FLUX DE TRÉSORERIE SUR DETTES SUBORDONNÉES PERPÉTUELLES

Une comptabilité de couverture des flux de trésorerie est appliquée pour couvrir le risque de change lié à la dette de 625 millions de dollars américains (émise en 2018) et à la dette de 125 millions de dollars américains (émise en 2019). SCOR a souscrit deux swaps de taux et de devises qui échangent le principal et les coupons sur les émissions obligataires en dollars américains contre un principal et des coupons en euros à échéance du 13 mars 2029.

La juste valeur de ces swaps est fournie par la contrepartie bancaire et se fonde sur des données de marché. Le caractère raisonnable des valorisations transmises par des tiers est vérifié dans le cadre du processus normal d'analyse des comptes. Le montant total notionnel de ces swaps était de 750 millions de dollars américains au 30 juin 2025 (31 décembre 2024 : 750 millions de dollars américains). Au 30 juin 2025, la juste valeur de ces swaps était un actif de 55 millions d'euros (31 décembre 2024 : actif de 104 millions d'euros). Aucune inefficacité n'a été identifiée sur ces couvertures lors du premier semestre 2025.

COUVERTURES DES JUSTES VALEURS SUR DETTES SUBORDONNÉES ET PERPÉTUELLES

SCOR a contracté des swaps de taux d'intérêt afin de couvrir son exposition résultant de la variation de juste valeur des dettes perpétuelles et subordonnées due au taux sans risque. La juste valeur de ces swaps est fournie par la contrepartie bancaire et repose sur des données de marché. Le caractère raisonnable des valorisations transmises par des tiers est vérifié dans le cadre du processus classique d'analyse des comptes en utilisant des modèles internes. Au 30 juin 2025, le montant total du notionnel de ces swaps est de 2 468 millions d'euros (31 décembre 2024 : 500 millions d'euros) et leur juste valeur est un actif de 4 millions d'euros (31 décembre 2024 : passif de 4 millions d'euros). Le montant enregistré au premier semestre 2025 dans le compte de résultat est de 7 millions d'euros (premier semestre 2024 : 0 million d'euros). Aucune inefficacité n'a été identifiée sur ces couvertures lors du premier semestre 2025.

DETTES IMMOBILIÈRES

Les dettes immobilières sont liées à l'acquisition d'immobilier de placement et pour usage propre financé par des prêts de 457 millions d'euros (464 millions d'euros au 31 décembre 2024).

La majorité des contrats des dettes immobilières contiennent des clauses usuelles de remboursement anticipé et d'engagements financiers (« covenants »). Ces covenants définissent des seuils à respecter pour plusieurs ratios, notamment le ratio LTV *(loan to value*, défini comme le rapport entre le montant de la dette et la valeur de marché du bien immobilier qu'elle finance), le ratio ICR (*interest coverage rate*, représentant le taux de couverture des charges d'intérêts par les loyers) et le ratio DSCR (*debt service coverage ratio*, représentant le taux de couverture des amortissements de dette et de charges d'intérêts par les loyers). Dans le cadre des contrats de dette existants, les ratios LTV varient entre 60 % et 65 % et les ratios ICR/DSCR entre 120 % et 250 %.

COUVERTURES DES FLUX DE TRÉSORERIE SUR DETTES IMMOBILIÈRES

SCOR a contracté des swaps de taux d'intérêt afin de couvrir son exposition résultant des dettes financières à taux variables liées aux placements immobiliers. La comptabilité de couverture de flux de trésorerie est appliquée quand l'efficacité de la couverture est démontrée à l'origine et tout au long de ladite couverture. La juste valeur de ces swaps est fournie par la contrepartie bancaire et se repose sur des données de marché. Le caractère raisonnable des valorisations transmises par des tiers est vérifié dans le cadre du processus classique d'analyse des comptes en utilisant des modèles internes. Le montant total du notionnel de ces swaps est de 73 millions d'euros au 30 juin 2025 (31 décembre 2024 : 73 millions d'euros). Au 30 juin 2025, la juste valeur de ces swaps est un actif de 1 million d'euros (31 décembre 2024 : 4 millions d'euros). Aucune inefficacité n'a été identifiée sur ces couvertures lors du premier semestre 2025.

LIGNE D'ÉMISSION CONTINGENTE D'ACTIONS

Le 15 décembre 2022, SCOR a renouvelé avec J.P. Morgan une ligne d'émission contingente d'actions, qui apporte au Groupe une couverture de 300 millions d'euros en cas de survenance d'évènements extrêmes (catastrophes naturelles ou évènements affectant la mortalité). Conformément à cet accord, SCOR a émis 9 millions de bons d'émission d'actions en faveur de J.P. Morgan, chaque bon d'émission d'actions donnant le droit de souscrire deux actions nouvelles de SCOR. J.P. Morgan a pris l'engagement d'exercer le nombre de bons nécessaires à la souscription d'actions nouvelles pour un montant maximum de 300 millions d'euros (primes d'émission incluses), dans la limite de 10 % du capital social de SCOR, dès lors que le montant total (i) des pertes nettes ultimes estimées par SCOR (en tant qu'assureur ou réassureur) dans une année calendaire et consécutives à la survenance de catastrophes naturelles éligibles entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2025 ou (ii) le montant des sinistres nets ultimes liés à des événements de catastrophe non naturels, affectant le segment vie du groupe SCOR (en tant qu'assureur ou réassureur) sur deux semestres consécutifs au cours de la période s'étendant du 1er juillet 2022 au 31 décembre 2025, s'établira au-dessus de certains niveaux définis contractuellement tel que vérifié par les commissaires aux comptes de SCOR. Par ailleurs, sous réserve qu'aucun tirage n'ait déjà été effectué, une tranche unique de 150 millions d'euros sera tirée sur le programme de 300 millions d'euros dans l'hypothèse où le cours moyen pondéré par les volumes de l'action SCOR pendant trois jours de bourse consécutifs viendrait à s'établir en dessous de 10 euros. Une clause de résiliation annuelle au gré de l'émetteur est incluse dans le contrat.

J.P. Morgan s'est engagé à souscrire les actions nouvelles en cas d'exercice des bons mais, n'ayant toutefois pas l'intention de devenir un actionnaire de long terme de SCOR, J.P. Morgan les revendrait par voie de placements privés et/ou de cessions sur le marché. À cet égard, SCOR et J.P. Morgan ont conclu un accord de partage des profits, qui

prévoit que 75 % du profit issu de la revente des actions nouvelles, s'il y en a un, seront rétrocédés à SCOR. Si la revente des nouvelles actions survient immédiatement après l'exercice des bons dans le cadre d'une transaction réalisée hors marché, la part de profit due à SCOR sera versée sous forme d'actions SCOR afin de limiter l'impact dilutif de la transaction pour les actionnaires de SCOR.

En l'absence d'événement extrême déclencheur, aucune action ne sera émise dans le cadre de ce programme, et cette ligne d'émission demeurera par conséquent sans aucun impact dilutif pour les actionnaires.

DIVIDENDE 2024

L'assemblée générale mixte du 29 avril 2025 a décidé la distribution, au titre de l'exercice 2024, d'un dividende d'un euro et quatre-vingts centimes (1,80 euro) par action, soit un montant global de dividende payé de 322 millions d'euros calculé sur la base du nombre d'actions éligibles au versement d'un dividende à la date de paiement. Le dividende a été détaché le 2 mai 2025 et mis en paiement le 6 mai 2025.

3.10. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Au premier semestre 2025, la charge d'impôt s'est élevée à 173 millions d'euros (117 millions d'euros au premier semestre 2024). La hausse de 56 millions d'euros s'explique principalement par le résultat avant impôt plus élevé du Groupe, partiellement compensé par l'absence d'effets fiscaux négatifs liés à la non-reconnaissance de bénéfices d'impôt futurs sur certaines pertes fiscales, ainsi que les frottements fiscaux et d'effets d'impôt non récupérables.

Le Groupe est dans le champ d'application des règles du modèle de Pilier 2 de l'OCDE. Sur la base des données financières au 30 juin 2025, l'impôt complémentaire est estimé à 4 millions d'euros pour le premier semestre 2025. Cet impôt complémentaire, calculé sur la base des données disponibles au premier semestre 2025, serait généré principalement par l'impôt minimum national qualifié pour l'Irlande et Hong Kong, ainsi que par les effets de la norme sur les fonds d'investissement consolidés, localisés en France et au Luxembourg, qui sont exclus du bénéfice du régime de protection provisoire.

Le législateur français a introduit une nouvelle contribution exceptionnelle à l'impôt sur les sociétés, applicable aux exercices fiscaux 2024 et 2025. Cette mesure concerne les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel en France est supérieur ou égal à 1 milliard d'euros (loi de finances 2025 promulguée le 6 février 2025). La contribution s'élève à entre 20,6 % et 41,2 % de la charge moyenne d'impôt sur les sociétés des exercices 2024 et 2025. Pour SCOR, le montant estimé de cette contribution s'élève à 2 millions d'euros au titre du premier semestre 2025.

3.11. RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net de base par action et le résultat net dilué par action aux 30 juin 2025 et 2024 sont présentés dans le tableau suivant :

	Au 30 juin 2025 (non audité)			Au 30 juin 2024 (non audité)		
En millions d'euros	Résultat net (numérateur)	Actions (dénominateur) *(en milliers)* [1]	Résultat par action *(en euros)*	Résultat net (numérateur)	Actions (dénominateur) *(en milliers)* [1]	Résultat par action *(en euros)*
Résultat net de base par action						
Résultat net distribuable aux actionnaires ordinaires	425	178 855	2,38	(112)	179 074	(0,63)
Résultat net dilué par action						
Effets dilutifs	-	-	-	-	-	-
Stock-options et rémunération en actions [2]	-	3 553	-	-	-	-
Résultat net distribuable aux actionnaires ordinaires et conversions estimées	**425**	**182 408**	**2,33**	**(112)**	**179 074**	**(0,63)**

(1) Nombre d'actions moyen sur la période excluant les actions auto-détenues.
(2) Dans l'hypothèse où toutes les options sont exercées lorsque le cours moyen de l'action SCOR, pour l'année, excède le prix d'exercice.

L'exercice de stock-options est systématiquement accompagné d'une annulation d'actions auto-détenues par l'assemblée générale afin d'éviter tout effet dilutif sur le capital.

3.12. LITIGES

Le Groupe décrit les litiges de manière détaillée en section 4.6 – note 24 du document d'enregistrement universel 2024.

Les litiges donnent lieu à une provision lorsqu'ils remplissent les critères de reconnaissance d'une telle provision selon IAS 37 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels.

SCOR est impliqué dans des procédures judiciaires, ou d'arbitrage, ou d'autres procédures formelles ou informelles de règlement des litiges dans le cours normal de ses activités. D'après l'évaluation de la direction, ces procédures en cours ne devraient pas avoir d'incidence négative significative sur les états financiers consolidés. Par ailleurs, la procédure d'arbitrage initiée par SCOR (*via* ses entités irlandaises) le 10 novembre 2022 à l'encontre de Covéa Coopérations concernant les traités de rétrocession conclus en exécution de l'accord transactionnel du 10 juin 2021 entre SCOR et Covéa est en cours et, à la demande de Covéa, SCOR SE est partie à cette procédure.

3.13. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

SCOR a été informée du dépôt par Covéa d'une demande d'arbitrage visant à contester la validité du protocole transactionnel élaboré et conclu sous l'égide de l'ACPR le 10 juin 2021. SCOR considère cette demande infondée et défendra vigoureusement ses droits. Cette demande d'un nouvel arbitrage s'ajoute à l'arbitrage en cours sur les traités de rétrocession, initié par SCOR en novembre 2022 et qui est entré dans sa phase finale. Dans ce contexte, Covéa a demandé au tribunal en charge de l'arbitrage de 2022 de surseoir à statuer jusqu'à l'issue du nouvel arbitrage. SCOR s'oppose à cette demande et reste fermement attaché au calendrier des procédures en cours tel qu'il a été arrêté, pour qu'une décision soit rendue dans le courant de l'année 2026. Ces derniers développements n'ont aucun impact sur les activités de SCOR et sa capacité à réaliser son plan stratégique Forward 2026.

4

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- L'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société, relatifs à la période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés des informations prudentielles relatives à la solvabilité qui vous sont présentées au paragraphe 1.4 du rapport semestriel d'activité.

Paris-La Défense, le 30 juillet 2025

Les commissaires aux comptes

KPMG S.A.		FORVIS MAZARS SA	
Antoine Esquieu	Jean-François Mora	Maxime Simoen	Jennifer Maingre Coudry

5

Attestation de la personne responsable des États Financiers semestriels

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans sa consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en première partie du présent rapport financier semestriel présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 31 juillet 2025

Thierry Léger

Directeur général

6 Annexe

6.1. CALCUL DES RATIOS FINANCIERS

6.1.1. ACTIF NET ET VALEUR ÉCONOMIQUE PAR ACTION

En millions d'euros	Au 30 juin 2025 (non audité)	Au 31 décembre 2024	Au 30 juin 2024 (non audité)
Capitaux propres – part du Groupe [1]	**4 129**	**4 524**	**4 474**
Nombre d'actions à la clôture	179 389 135	179 577 400	179 572 195
Actions d'autocontrôle (actions propres) à la clôture [2]	(535 288)	(204 285)	(472 432)
Nombre d'actions	**178 853 847**	**179 373 115**	**179 099 763**
ACTIF NET PAR ACTION	**23,09**	**25,22**	**24,98**
CSM APRÈS IMPÔTS [3]	**4 340**	**4 091**	**3 924**
VALEUR ÉCONOMIQUE PAR ACTION	**47,35**	**48,03**	**46,89**

(1) À l'exclusion de la part des actionnaires sans contrôle.
(2) 50 % du mouvement de la période.
(3) Un taux d'impôt notionnel de 25 % a été appliqué à la CSM nette pour calculer la Valeur Économique.

6.1.2. RENDEMENT SUR ACTIFS INVESTIS

Le taux de rendement courant est calculé en divisant le total des revenus récurrents sur les actifs investis par la moyenne des actifs investis (correspondant aux moyennes trimestrielles du « total actifs investis »).

Le rendement sur actifs investis (ROIA) permet de mesurer la rentabilité des actifs investis du Groupe. Ce rendement, exprimé en pourcentage, est obtenu en divisant le total des produits financiers sur actifs investis par la moyenne des actifs investis sur la période (correspondant aux moyennes trimestrielles du « total actifs investis »).

En millions d'euros	Au 30 juin 2025 (non audité)	Au 31 décembre 2024	Au 30 juin 2024 (non audité)
Actifs investis moyens [1]	24 001	23 124	22 880
Revenus récurrents	412	809	400
Taux de rendement courant	**3,5 %**	**3,5 %**	**3,5 %**
Total des produits financiers sur actifs investis [2]	436	800	376
RENDEMENT SUR ACTIFS INVESTIS (ROIA)	**3,7 %**	**3,5 %**	**3,3 %**

(1) Moyenne des « total actifs investis » trimestriels, présentés en note 6.1.4 de cette annexe.
(2) Au 30 juin 2025, le total des produits financiers sur actifs investis exclut 7 millions d'euros liés à l'option sur actions propres accordée à SCOR dans le cadre de l'accord transactionnel avec Covéa.

6.1.3. PRODUITS FINANCIERS SUR ACTIFS INVESTIS ET PRODUITS FINANCIERS

En millions d'euros	Au 30 juin 2025 (non audité)	Au 31 décembre 2024	Au 30 juin 2024 (non audité)
Produits d'intérêts sur les instruments d'emprunt non évalués à la juste valeur par résultat [1]	358	703	345
Autres revenus récurrents (dividendes et intérêts) [2]	42	94	49
Loyers nets sur biens immobiliers [3]	13	13	6
Revenus récurrents	**412**	**809**	**400**
Gains/pertes réalisés sur les instruments d'emprunt non évalués à la juste valeur par résultat [4]	(2)	(10)	(7)
Gains/pertes réalisés sur biens immobiliers	-	1	-
Variation de juste valeur [5]	34	29	15
Gains et pertes financières	**32**	**20**	**7**
Amortissement et provisions sur biens immobiliers	(14)	(14)	(18)
Dépréciation nette sur les actifs financiers (variation des pertes de crédit attendues – l'ECL) [6]	(7)	(42)	(26)
Autres produits [7]	12	27	14
Amortissement et provisions nets	(8)	(29)	(31)
Total des revenus de placement sur actifs investis	**436**	**800**	**376**
Résultat de change	(9)	(21)	(17)
Revenus provenant d'autres entités consolidées	1	16	2
Part attribuable aux intérêts des tiers dans les fonds consolidés [8]	43	117	55
Produits/charges des éléments techniques et autres [9]	6	(8)	(7)
Charges financières de bien immobilier de placement	3	6	2
Total IFRS des produits financiers	**480**	**910**	**412**

(1) Au 30 juin 2025, les produits d'intérêts sur les instruments d'emprunt non évalués à la juste valeur par résultat sont présentés nets de 51 millions d'euros de revenus attribuables à des parties tierces.
(2) Au 30 juin 2025, les autres revenus récurrents sont présentés nets de 1 million d'euros de revenus attribuables à des actifs non détenus à des fins d'investissement et sont présentés nets de 4 millions d'euros attribuables à des investisseurs tiers.
(3) Au 30 juin 2025, les loyers nets sur biens immobiliers sont présentés nets de 3 millions d'euros de frais de financement relatifs aux investissements immobiliers.
(4) Au 30 juin 2025, les gains et pertes réalisés sur les instruments d'emprunt non évalués à la juste valeur par résultat sont présentés nets d'une perte de 1 million d'euros attribuables à des investisseurs tiers.
(5) Au 30 juin 2025, la variation de juste valeur est retraitée de 7 millions d'euros de plus-values liées à la réévaluation à leur valeur de marché des options de rachat sur actions propres accordées à SCOR dans le cadre de l'accord transactionnel avec Covéa.
(6) Au 30 juin 2025, les dépréciations nettes sur les actifs financiers sont présentées nettes de 11 millions d'euros de dépréciations attribuables à des investisseurs tiers.
(7) Au 30 juin 2025, les autres produits sont présentés nets de 1 million d'euros d'autres revenus attribuables à des investisseurs tiers.
(8) Les revenus attribuables aux investisseurs tiers sont ceux exclus des revenus d'investissement des actifs investis mentionnés aux points (1), (2), (4) et (6).
(9) Les revenus sur les éléments techniques incluent entre autres tous les revenus attribuables aux actifs non détenus à des fins d'investissement et la réévaluation à leur juste valeur des options de rachat des actions accordées à SCOR dans le cadre de l'accord transactionnel avec Covéa, tous deux exclus de tous les calculs relatifs aux revenus des actifs investis.

6.1.4. ACTIFS INVESTIS, CLASSIFICATION DU MANAGEMENT *VS* CLASSIFICATION IFRS

Classification économique / IFRS Classification *En millions d'euros (non arrondi)*	Au 30 juin 2025 (non audité)										
	Trésorerie	Titres de dettes	Prêts	Actions	Immobilier	Autres investissements	Total actifs investis	Créances d'opérations de réassurance et autres	Intérêts courus	Éléments techniques [1]	Total Classification IFRS
Investissements immobiliers	-	-	-	-	710	-	710	-	-	-	710
Actifs à la juste valeur par capitaux propres [2]	-	18 006	1 021	-	-	-	19 027	145	160	-	19 332
Actifs à la juste valeur par résultat	-	226	22	66	109	1 042	1 464	-	3	-	1 467
Actifs au coût amorti [2]	38	227	1 666	-	-	-	1 931	6	9	-	1 946
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	253	253
Total des placements des activités d'assurance	**38**	**18 458**	**2 709**	**66**	**819**	**1 042**	**23 132**	**151**	**173**	**253**	**23 709**
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	2 096	-	-	-	-	-	2 096	-	-	-	2 097
Total des placements et de la trésorerie ou équivalents	**2 135**	**18 458**	**2 709**	**66**	**819**	**1 042**	**25 228**	**151**	**173**	**253**	**25 805**
Part des tiers dans les actifs investis [3]	(243)	(269)	(1 612)	(3)	-	(26)	(2 153)				
Autres entités consolidées [4]	-	-	-	-	-	282	282				
Gains et pertes latents sur l'immobilier de placement	-	-	-	-	70	-	70				
Dette sur immobilier de placement	-	-	-	-	(162)	-	(162)				
Créances et dettes de Trésorerie	(77)	-	-	-	-	-	(77)				
Total classification du management	**1 815**	**18 190**	**1 096**	**63**	**728**	**1 298**	**23 189**				

(1) Inclut les dérivés de change.
(2) Les autres prêts et créances exclus des actifs investis sont des certificats de dépôt à court terme dont la maturité est supérieure à trois mois et inférieure à douze mois.
(3) Actifs investis par les tiers dans les fonds communs de placements et les placements minoritaires dans l'immobilier consolidés intégralement par SCOR.
(4) Certaines entités consolidées qui sont détenues en qualité d'investissements ont été incluses en actifs investis.

Classification économique / IFRS Classification *En millions d'euros*	Au 31 décembre 2024 Trésorerie	Titres de dettes	Prêts	Actions	Immobilier	Autres investissements	Total actifs investis	Créances d'opérations de réassurance et autres	Intérêts courus	Éléments techniques [1]	Total Classification IFRS
Investissements immobiliers	-	-	-	-	692	-	692	-	-	-	692
Actifs à la juste valeur par capitaux propres [2]	-	18 669	988	-	-	-	19 657	132	174	-	19 964
Actifs à la juste valeur par résultat	-	243	35	55	109	1 007	1 449	-	3	-	1 452
Actifs au coût amorti [2]	58	169	1 730	-	-	-	1 957	6	9	-	1 973
Instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	202	202
Total des placements des activités d'assurance	**58**	**19 081**	**2 752**	**55**	**801**	**1 007**	**23 755**	**138**	**187**	**202**	**24 283**
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	2 391	-	-	-	-	-	2 391	-	-	-	2 391
Total des placements et de la trésorerie ou équivalents	**2 449**	**19 081**	**2 752**	**55**	**801**	**1 007**	**26 146**	**138**	**187**	**202**	**26 674**
Part des tiers dans les actifs investis [3]	(279)	(229)	(1 614)	(3)	-	(26)	(2 150)				
Autres entités consolidées [4]	-	-	-	-	-	274	274				
Gains et pertes latents sur l'immobilier de placement	-	-	-	-	69	-	69				
Dette sur immobilier de placement	-	-	-	-	(151)	-	(151)				
Créances et dettes de Trésorerie	(33)	-	-	-	-	-	(33)				
Total classification du management	**2 137**	**18 852**	**1 139**	**53**	**719**	**1 255**	**24 155**				

(1) Inclut les cat bonds Atlas et des dérivés de change.
(2) Prêts et créances exclus des actifs investis sont des certificats de dépôt à court terme dont la maturité est supérieure à trois mois et inférieure à douze mois.
(3) Actifs investis par les tiers dans les fonds communs de placements et les placements minoritaires dans l'immobilier consolidés intégralement par SCOR.
(4) Certaines entités consolidées qui sont détenues en qualité d'investissements ont été incluses en Actifs investis.

6.1.5. DÉPENSES DE GESTION

En millions d'euros	Au 30 juin 2025 (non audité)	Au 31 décembre 2024	Au 30 juin 2024 (non audité)
Dépenses de gestion attribuables	(381)	(735)	(368)
Frais de gestion de placement (non attribuables)	(42)	(89)	(32)
Autres dépenses de gestion non attribuables	(191)	(426)	(212)
Total de dépenses de gestion [1]	**(614)**	**(1 250)**	**(612)**

(1) Les montants indiqués dans ce tableau ne comprennent pas les dépenses relatives aux Lloyd's.

Cet indicateur a été adapté pour refléter la communication du plan stratégique sur trois ans, ***Forward 2026*** mis à jour le 7 décembre 2024.

Les dépenses de gestion attribuables sont des dépenses de gestion de SCOR L&H et SCOR P&C directement liées à l'exécution de contrats de réassurance et qui se reflètent dans le résultat des activités d'assurance.

Les dépenses de gestion non attribuables sont des coûts d'entreprise, des frais de gestion financière et d'autres dépenses qui ne peuvent pas être directement attribuées à l'exécution des contrats.

6.1.6. RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES

Le rendement des capitaux propres (ROE) est déterminé en divisant le résultat net part du Groupe par les capitaux propres moyens (correspondant à la moyenne pondérée des capitaux propres). Ce ratio est annualisé lors du calcul semestriel.

En millions d'euros	Au 30 juin 2025 (non audité)	Au 31 décembre 2024	Au 30 juin 2024 (non audité)
Résultat net de l'ensemble consolidé – Part du Groupe [4]	**425**	**4**	**(112)**
Capitaux propres à l'ouverture – Part du Groupe	4 524	4 694	4 694
Résultat net de l'ensemble consolidé pondéré [1]	213	2	(56)
Paiement des dividendes [2]	(100)	(197)	(71)
Augmentations de capital pondérées [2]	(2)	(4)	(2)
Effet des variations des taux de change [3]	(352)	137	58
Réévaluation des actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres et autres [1]	**106**	**(59)**	**52**
Capitaux propres moyens pondérés	4 389	4 571	4 675
ROE [4]	**20,3 %**	**0,1 %**	**N/A**

(1) Prorata de 50 % : linéaire au cours de la période en 2024 et 2025.
(2) Tient compte des transactions proratisées sur la base des dates de transaction.
(3) Pour la ou les devises concernée(s) par des variations significatives de taux de change, une moyenne pondérée journalière est utilisée ; pour les autres devises, une moyenne pondérée simplifiée est utilisée.
(4) Inclut l'impact de la variation de la juste valeur de l'option émise sur les actions propres.

6.1.7. RATIO COMBINÉ

Le ratio combiné est le total des charges d'activités d'assurance P&C divisé par les revenus d'assurance P&C. Ce ratio est net de rétrocession.

En millions d'euros	Au 30 juin 2025 (non audité)	Au 31 décembre 2024	Au 30 juin 2024 (non audité)
Revenus d'assurance	3 692	7 639	3 868
Revenus d'assurance cédés	(946)	(1 934)	(929)
Revenus nets d'assurance (A)	**2 746**	**5 705**	**2 938**
Charges des activités d'assurance	(2 793)	(5 944)	(3 126)
Charges cédées des activités d'assurance	494	1 019	570
Charges nettes des activités d'assurance (B)	**(2 299)**	**(4 926)**	**(2 556)**
Total ratio combiné : –(B)/(A)	**83,7 %**	**86,3 %**	**87,0 %**

DÉTAIL DES CHARGES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE P&C

Les charges attribuables P&C sont des charges directement liées à l'exécution des contrats de réassurance et reflétées dans le résultat des activités d'assurance.

Les pertes liées aux catastrophes naturelles sont des sinistres résultant de catastrophes naturelles.

L'effet des contrats déficitaires se compose de l'impact des pertes sur contrats onéreux reconnu l'année de souscription (*Day-one* où la perte est comptabilisée) et l'amortissement du composant onéreux ainsi l'impact sur le ratio combiné peut être positif ou négatif.

Le ratio de sinistralité attritionnelle et de commission se composent des sinistres P&C (à l'exception des sinistres résultant de catastrophes naturelles, et incluant les primes variables et les commissions liées à l'activité des sinistres), les commissions liées au courtage et à l'ajustement du risque au titre des risques survenus.

L'effet d'actualisation comprend l'impact total de l'actualisation des sinistres et des charges (y compris l'actualisation des catastrophes naturelles).

Tous ces ratios sont nets de rétrocession.

	Au 30 juin 2025 (non audité)	Au 31 décembre 2024	Au 30 juin 2024 (non audité)
Charges attribuables de SCOR P&C	7,8 %	7,8 %	7,4 %
Sinistralité liée aux catastrophes naturelles [1]	8,2 %	9,4 %	8,6 %
Effet des contrats déficitaires	- 0,4 %	0,0 %	- 0,1 %
Sinistralité attritionnelle, commissions et autres [1]	76,0 %	77,0 %	78,2 %
Effet d'actualisation	- 7,8 %	-7,9 %	- 7,2 %
Total des charges des activités d'assurance	**83,7 %**	**86,3 %**	**87,0 %**

(1) Hors effet d'actualisation.

6.2. GLOSSAIRE

Ce glossaire est un échantillon de termes utilisés dans le secteur de la réassurance et n'est donc pas exhaustif. Il ne contient ni tous les termes employés dans le présent rapport semestriel ni tous les termes utilisés dans les secteurs de l'assurance et de la réassurance.

6.2.1. INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE

Actifs totaux investis

Les actifs totaux investis représentent la valeur totale de tous les actifs liés aux investissements, y compris les investissements immobiliers, les investissements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI), les investissements à la juste valeur par le biais du résultat net (FVPL), les investissements au coût amorti, les instruments dérivés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les autres actifs liés aux investissements.

EGPI

EGPI désigne l'Estimated Gross Premium Income, c'est-à-dire l'estimation du revenu brut des primes par année de souscription.

Marge sur services contractuels (CSM) sur les nouvelles affaires

La CSM sur les nouvelles affaires correspond à la CSM sur les nouveaux traités et pour la branche vie (L&H), à la variation de la CSM sur les traités existants due aux nouveaux contrats (c'est-à-dire les nouvelles affaires sur des contrats existants).

Primes émises brutes

Montant des primes reçues et estimées des sociétés cédantes sur la période. Le montant des primes brutes constitue le chiffre d'affaires de l'exercice.

Ratio attritionnel intégrant les commissions

Rapport entre les sinistres non-vie (à l'exclusion des sinistres résultants de catastrophes naturelles) et les frais de courtage d'une part, et le revenu net d'assurance P&C d'autre part. Ce ratio est exprimé net de rétrocession.

Ratio combiné

Rapport entre les charges de service d'assurance P&C et le revenu net d'assurance P&C. Ce ratio est exprimé net de rétrocession.

Ratio combiné net

Le terme ratio combiné net est utilisé de manière interchangeable avec ratio combiné, car le calcul est déjà net de rétrocession. Les deux termes font référence à la même mesure.

Ratio de frais de gestion

Somme des frais de gestion divisée par les revenus d'assurance (bruts de rétrocession).

Ratio d'endettement financier

Le ratio d'endettement est le rapport entre les dettes subordonnées et la somme de la valeur économique et des dettes subordonnées. Le calcul exclut les intérêts courus et inclut l'effet des swaps relatifs aux dettes subordonnées. Il permet de déterminer dans quelle mesure les activités du Groupe sont financées par des prêteurs plutôt que par les actionnaires.

Ratio de catastrophes naturelles

Le ratio de catastrophes naturelles est le rapport entre les sinistres P&C liés aux catastrophes naturelles, et le revenu net d'assurance P&C. Ce ratio est exprimé net de rétrocession.

Rendement des capitaux propres (ROE)

Le rendement des capitaux propres est déterminé en divisant le résultat net part du Groupe par les capitaux propres moyens (obtenus en ajustant les capitaux propres du début de la période de tous les mouvements sur la période au *prorata temporis*). Ce ratio est annualisé lors du calcul trimestriel.

Taux de rendement courant

Produits d'intérêts sur les instruments d'emprunt non comptabilisés à la juste valeur par résultat (FVTPL), autres revenus courants et loyers nets sur biens immobiliers divisés par la moyenne des actifs investis

Taux de rendement sur actifs investis (ROIA)

Le taux de rendement des actifs ou ratio sur actifs investis (RoIA) permet de mesurer la rentabilité des actifs investis du Groupe, en excluant les produits et charges financières des dépôts et cautionnements reçus. Ce taux de rendement, exprimé en pourcentage, est obtenu en divisant le total des produits financiers sur actifs investis par la moyenne des actifs investis sur la période (correspondant aux moyennes trimestrielles du « total actifs investis »).

Valeur économique

Somme des capitaux propres et de la marge de service contractuelle (CSM), nette d'impôts.

6.2.2. AUTRES DÉFINITIONS

Acceptation

Opération par laquelle un réassureur accepte de prendre en charge une partie d'un risque déjà souscrit ou accepté par un assureur.

Actif d'impôt différé

Selon IAS 12, impôt recouvrable sur des périodes comptables futures, généré par des différences temporaires ou des pertes reportables.

Actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition

Flux de trésorerie occasionnés par les frais de vente, de souscription et de création d'un groupe de contrats d'assurance (émis ou dont l'émission est prévue), qui sont directement attribuables au portefeuille de contrats d'assurance dont fait partie le groupe, et qui comprennent les flux de trésorerie qui ne sont pas directement attribuables à des contrats ou groupes de contrats d'assurance pris individuellement au sein du portefeuille.

Actifs sous gestion

Valeur de marché totale des actifs gérés par une entité d'investissement.

Affaires en-cours (*In-Force*)

Contrats d'assurance qui sont actuellement actifs et qui n'ont pas encore expiré ou étés résiliés.

Ajustement au titre du risque (*Risk Adjustment*)

Rémunération exigée par l'entité pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et l'échéancier des flux de trésorerie qui est engendrée par le risque non financier lorsqu'elle exécute des contrats d'assurance.

Amortissement de la marge pour service contractuel (CSM)

Processus de reconnaissance progressive de la marge de service contractuelle (CSM) par compte de résultat sur une période déterminée.

Année comptable

Exercice social dans lequel sont enregistrés les comptes.

Année de souscription

L'année à laquelle commence la police d'assurance ou à laquelle la police d'assurance se renouvelle (doit être distinguée de l'année comptable). Par exemple, un sinistre peut survenir pendant l'année comptable en cours, mais se rattacher à une année de souscription qui a débuté antérieurement.

Appétence au Risque

Précise le profil de risque cible (actifs et passifs combinés) que SCOR recherche pour atteindre un taux de rendement conforme à ses attentes.

Assurance crédit-caution

Assurance-crédit : garantie contre la perte résultant pour un fournisseur de l'insolvabilité de ses clients. Assurance caution : engagement pris en faveur d'un bénéficiaire d'une obligation de se substituer à son débiteur s'il devient défaillant.

Assurance de biens

Assurance fournissant une couverture à une personne ou une entité économique possédant ou exploitant des biens réels pouvant être assurés, en cas de perte, dommage ou perte d'exploitation.

Assurance directe

Contrat souscrit auprès d'un assureur par un particulier, ou une entreprise, pour garantir un risque (bien, service ou personne). Ce contrat peut être souscrit, soit directement auprès des agents de l'assureur, soit par l'intermédiaire d'un courtier qui reçoit une commission.

Assurance responsabilité

Assurance concernant principalement les sinistres de dommages aux tiers (autrement dit d'autres personnes que celles couvertes par la police d'assurance) et la responsabilité civile en découlant.

Assureur primaire

Une société d'assurance délivrant des polices d'assurance au grand public en général ou bien à certaines entités ne faisant pas partie du métier de l'assurance.

Best estimate

Le « best estimate » actuariel correspond à la valeur attendue des futurs flux potentiels (moyenne pondérée en fonction des probabilités des résultats distributionnels) relatifs à l'activité souscrite par le passé, basée sur des informations actuelles et crédibles, compte tenu de toutes les informations disponibles et conformes aux caractéristiques du portefeuille sous-jacent.

Cadre d'appétence au Risque

Bâti sur quatre concepts : l'appétence au Risque de SCOR, ses préférences en termes de risque, sa tolérance au risque et ses scénarios « footprint ».

Capacité de souscription

Montant maximum qu'une société d'assurance ou de réassurance peut souscrire. Cette limite dépend généralement des capitaux propres de la société. La réassurance permet d'augmenter la capacité de souscription d'une société en réduisant son exposition à certains risques spécifiques.

Pour les Lloyd's, il s'agit du montant des primes brutes émises nettes de frais d'acquisition souscrites par le Groupe *via* ses participations dans des Syndicats des Lloyd's.

Capital contingent

Fonds disponibles en cas de sinistre (de type catastrophe naturelle), en vertu d'un accord prénégocié.

Capital de solvabilité requis (*Solvency Capital Requirement* OU SCR)

Le capital de solvabilité requis (*Solvency Capital Requirement* ou SCR) dans le régime Solvabilité II, tel que calculé par le modèle interne du Groupe (GIM), est le capital nécessaire au Groupe pour remplir ses obligations sur les 12 mois à venir, calculé avec une probabilité de 99,5 %. C'est le dénominateur du ratio de solvabilité.

Capital Shield Strategy (stratégie de protection du capital)

La « capital shield strategy » articule l'appétence au Risque du Groupe. Cette stratégie s'appuie sur une approche économique ayant pour but de protéger le Groupe contre les sinistres significatifs, y compris ceux qui ne sont pas encore reconnus comme une perte comptable. Elle est construite sur les quatre concepts suivants : la rétrocession traditionnelle, la protection *via* l'utilisation des marchés de capitaux, le capital tampon (ou *buffer capital*) et le capital contingent.

Cat Bond ou obligation catastrophe

Il s'agit d'une obligation à haut rendement généralement émise par une compagnie d'assurance ou de réassurance. Dans le cas où survient un sinistre prédéfini (tremblement de terre, raz-de-marée, ouragan, etc.), le détenteur de l'obligation perd tout ou partie du nominal de l'obligation. Ce produit permet aux compagnies d'assurance de faire supporter par des tiers une partie des risques liés à ces événements exceptionnels et donc de réduire leurs risques.

Catastrophe (*CAT*)

SCOR considère une catastrophe naturelle comme un événement impliquant plusieurs risques incluant notamment les inondations, les tempêtes, les ouragans, les raz-de-marée et les incendies qui provoquent une perte assurée. Pour des besoins de reporting, le Groupe considère séparément chaque événement ayant comme impact une charge avant impôt, nette de rétrocession de 3 millions d'euros ou plus.

Cédante

Société ou mutuelle d'assurance ou institution de prévoyance qui cède au réassureur une partie des risques qu'elle a souscrits.

Cession

Opération par laquelle un assureur (la cédante) transfère une partie de son risque au réassureur, de façon obligatoire ou facultative contre le paiement d'une prime. Cette notion s'oppose à celle d'acceptation.

Chaîne de valeur

L'ensemble des activités, ressources et relations liées au modèle économique de l'entreprise ainsi qu'à l'environnement extérieur dans lequel elle exerce ses activités. La chaîne de valeur comprend les acteurs situés en amont et en aval de l'entreprise.

Charges attribuables

Frais liés, directement ou par des méthodes d'allocation, à l'exécution des contrats d'assurance.

Charges d'activités d'assurance

Les charges d'activités d'assurance reflètent les coûts encourus pour le règlement des sinistres (elles comprennent notamment les sinistres survenus et les autres charges des services d'assurance survenus) excluant tout composant d'investissement.

Commission de réassurance

Pourcentage des primes reversé par le réassureur en traité quote-part ou facultative à l'assureur à titre de participation aux frais d'acquisition et de gestion des affaires qui lui sont cédées.

Commutation

Reprise par la compagnie cédante des risques qui avaient été cédés au réassureur en échange d'un paiement unique.

Contrat en unités de compte

Contrat d'assurance vie ou bon de capitalisation pour lequel le montant des garanties et des primes n'est pas exprimé en euros, mais par référence à une ou plusieurs unités de compte telles que des actions de sicav ou des parts de société civile immobilière. Les garanties du contrat sont directement liées à la variation, à la hausse ou à la baisse, d'une valeur cotée sur un marché réglementé ou à la valorisation d'un bien immobilier.

Contrats déficitaires

Contrats considérés comme non rentables à un moment donné, ne générant donc pas de CSM.

Cumul

Ensemble des risques pouvant être touchés par un même sinistre ou ensemble des participations souscrites sur un même risque.

Décennale

L'assurance décennale couvre les propriétaires d'immeubles et les sociétés de construction contre les sinistres causés par des défauts de construction dans des bâtiments récents, dus à des vices cachés dans les plans, la construction elle-même ou les matériaux employés. Dans de nombreux pays, dont la France, il existe une nécessité légale de souscrire une telle couverture. Elle est généralement accordée pour une période de dix ans après la fin de la construction.

Dépôt espèces

Somme parfois laissée en garantie des engagements pris par le réassureur chez la cédante. Le revenu des dépôts reste acquis au réassureur.

Développement

Laps de temps compris entre la date de souscription du contrat d'assurance ou de réassurance ou de survenance du sinistre (ou du moment où l'assureur ou le réassureur est mis au courant du sinistre) et le règlement afférent. Dans le cadre d'un produit à « développement court », les pertes définitives sont connues relativement rapidement, alors que pour un produit à « développement long », les pertes peuvent n'être connues qu'après de nombreuses années.

Développement négatif

Sinistres pour lesquels l'estimation faite lors des exercices précédents se révèle insuffisante.

Émissions de GES du périmètre 1

Les émissions directes de GES provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

Émissions de GES du périmètre 2

Les émissions indirectes résultant de la production d'électricité, de vapeur, de chaleur ou de froid achetés ou acquis, consommés par l'entreprise.

Émissions de GES du périmètre 3

Toutes les émissions indirectes de GES (non incluses dans les émissions de GES du périmètre 2) produites dans la chaîne de valeur de l'entreprise déclarante, ce qui comprend les émissions produites en amont et en aval.

Enterprise Risk Management (ERM)

La gestion des risques est un processus mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction générale, le management et l'ensemble des collaborateurs de l'organisation. Elle est prise en compte dans l'élaboration de la stratégie ainsi que dans toutes les activités de l'organisation. Elle est conçue pour identifier les événements potentiels susceptibles d'affecter l'organisation et pour gérer les risques dans les limites de son appétence au Risque. En outre, elle vise à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs de l'organisation.

Entités *ad hoc* ou entités structurées

Une entité légale créée pour réaliser un objectif spécifique ou limité dans le temps (conduire des activités définies ou détenir des actifs, etc.). Ces entités sont généralement utilisées par les entreprises pour isoler les risques financiers.

Fonds propres éligibles (*Eligible Own Funds* ou EOF)

Montant de capital effectivement disponible et éligible pour couvrir le capital de solvabilité requis sous le régime Solvabilité II. C'est la somme des capitaux propres IFRS, du montant de dettes hybrides éligibles et de l'impact des ajustements économiques sur le bilan économique. C'est le numérateur du ratio de solvabilité.

Frais de gestion

Total des frais hors frais liés aux projets (tels que pour IFRS 17), mais incluant les coûts de mise en œuvre des T&S (Transformation et Simplification). Les « Autres produits et charges d'exploitation hors revenus nets des contrats de réassurance ne remplissant pas les critères de transfert de risques », « Autres produits et charges opérationnels » ainsi que les charges financières sont également exclues des frais de gestion.

Frais de souscription

Le montant cumulé des coûts d'acquisition de la police incluant les commissions et la portion de frais administratifs, généraux et autres charges relevant de l'activité de souscription.

Gaz à effet de serre (GES)

Les gaz à effet de serre comprennent le dioxyde de carbone (CO_2), le méthane (CH_4), le protoxyde d'azote (N_2O), l'hexafluorure de soufre (SF_6), le trifluorure d'azote (NF_3), les hydrofluorocarbones (HFC), les hydrocarbures perfluorés (PFC).

Gestion actif-passif

Technique de gestion du risque qui vise à générer des revenus stables et suffisants ainsi qu'à protéger le capital en gérant en parallèle la duration et les autres caractéristiques des actifs et des passifs.

Guaranteed Minimum Death Benefit (GMBD)

Ce sont des contrats à garantie plancher en cas de décès. Ils garantissent aux investisseurs une rente variable, qui ne peut être inférieure au principal versé à l'origine si le propriétaire décède alors que la valeur de marché est en baisse.

Incurred But Not Reported (IBNR)

Provisions relatives à des événements survenus mais non encore communiqués à l'assureur à la date de l'établissement des comptes.

Insurance Linked Securities (ILS)

Instruments financiers dont la valeur dépend des sinistres d'assurance. Les instruments liés aux biens réels pouvant être assurés en cas de catastrophe naturelle représentent une catégorie unique d'actifs, dont le rendement n'est pas corrélé aux marchés financiers.

Longévité

La Longévité regroupe les produits couvrant le risque d'une déviation négative des résultats attendus du fait d'une durée de vie des personnes assurées ou recevant une rente excédant celle utilisée pour fixer le tarif du contrat passé avec les assureurs ou les fonds de pension.

Marge sur services contractuels

Composante de la valeur comptable de l'actif ou du passif afférente à un groupe de contrats d'assurance, qui représente le profit non acquis que l'entité comptabilise à mesure qu'elle fournit les services prévus aux contrats d'assurance de ce groupe.

Modèle général

Modèle par défaut pour évaluer les contrats d'assurance sans participation directe sous IFRS 17.

Modèle interne

Le modèle interne est utilisé pour définir les risques encourus par SCOR. Il est notamment utilisé pour calculer le capital de solvabilité requis.

Morbidité

La probabilité qu'une personne dans un groupe devienne malade.

Mortalité

Taux de décès des assurés sur la vie ou épargnants.

PERILS

La société PERILS fournit des indices qui peuvent être utilisés dans le cadre de transactions ILS (*Insurance Linked Securities*) basées sur des pertes marché. Les données sous-jacentes de l'indice sont ainsi collectées directement auprès des compagnies d'assurance qui souscrivent des activités de dommages dans les zones touchées. Elles sont ensuite traitées dans le cadre d'une procédure normalisée en vue d'estimer les pertes assurées de l'ensemble du secteur, formant la base du service d'indexation PERILS.

Passif au titre de la couverture restante (LRC)

Obligation pour l'entité : a) d'instruire et de régler les demandes d'indemnisation valides en vertu des contrats d'assurance existants relativement aux événements assurés qui ne se sont pas encore produits (autrement dit, obligation relative à la partie non expirée de la couverture d'assurance) ; et b) de payer les sommes prévues par les contrats d'assurance existants qui ne sont pas incluses en (a) et qui se rapportent : i) soit à des services prévus aux contrats d'assurance qui n'ont pas encore été fournis (c'est-à-dire les obligations liées à la prestation future de services prévus aux contrats d'assurance) ; ii) soit aux composantes investissement ou à d'autres montants qui ne sont pas liés à la prestation de services prévus au contrat d'assurance et qui n'ont pas été transférés au passif au titre des sinistres survenus.

Passif au titre des sinistres survenus (LIC)

Obligation pour l'entité : a) d'instruire et de régler les demandes d'indemnisation valides relativement aux événements assurés qui se sont déjà produits, y compris ceux qui n'ont pas été déclarés, et les autres charges engagées au titre de l'assurance ; et b) de payer les sommes qui ne sont pas incluses en (a) et qui se rapportent : i) soit à des services prévus aux contrats d'assurance qui ont déjà été fournis ; ii) soit à des composantes investissement ou à d'autres montants qui ne sont pas liés à la prestation de services prévus aux contrats d'assurance et qui ne font pas partie du passif au titre de la couverture restante.

Plan de transition

Un type spécifique de plan d'action adopté par l'entreprise dans le contexte d'une décision stratégique et qui concerne un objectif de politique publique et/ou un plan d'action propre à l'entité se présentant comme un ensemble structuré de cibles et d'actions.

Point d'attachement

Le montant de sinistres au-dessus duquel l'excédent de sinistre est appliqué.

Pools de réassurance

Les groupements (ou *pools*) impliquent les acteurs des marchés de l'assurance et de la réassurance ainsi que les autorités publiques afin de mutualiser les risques. Cela permet au Groupe de connaître et de limiter ses engagements.

Primes de reconstitution

Primes additionnelles facturées dans le cadre de certains contrats en excédent de sinistres pour rétablir la couverture à son montant original après un sinistre.

Produits financiers ou charges financières d'assurance

Reflète l'impact sur le compte de résultat de l'effet de la valeur temps de l'argent et de l'effet du risque financier.

Provision technique

Montant que l'assureur ou le réassureur doit mettre en réserve pour faire face à l'indemnisation des sinistres et aux obligations résultant des contrats qu'il a souscrits.

Réassurance

Opération par laquelle un assureur s'assure lui-même auprès d'un tiers (le réassureur) pour une partie ou la totalité des risques qu'il a garantis, moyennant le paiement d'une prime.

Réassurance facultative

Réassurance affaire par affaire, risque par risque. Les facultatives sont le plus souvent souscrites pour de très grands risques. Cette réassurance peut être proportionnelle ou non proportionnelle.

Réassurance non proportionnelle (en excédent de sinistres)

Contrat de réassurance souscrit en vue de protéger la cédante contre tous ou une partie des sinistres au-delà d'une certaine somme conservée par l'assureur (priorité). Cela prend généralement la forme d'un excédent de sinistres ou d'une réassurance en excédent de sinistres annuels.

Réassurance proportionnelle

Participation du réassureur aux sinistres couverts par l'assureur dans la même proportion que celle des primes qu'il a perçues. La réassurance proportionnelle se fait le plus souvent en quote-part ou en excédent de pleins.

Réassurance vie et santé

Terme général pour désigner les branches d'activités liées à l'assurance de personnes, telles que l'assurance vie, santé, maladie redoutée, dépendance et accidents personnels.

Reinsurance to close (RITC)

Pratique comptable des Lloyd's, basée sur un processus comptable de trois ans pour les syndicats Lloyd's. Les comptes de souscriptions sont clos à la fin des trois années, grâce à une réassurance sur l'année suivante, qui réassure tout passif futur lié à l'année clôturée et aux années antérieures.

Résultat des activités d'assurance

Différence entre les revenus d'assurance et les charges d'activités d'assurance nettes de l'effet de rétrocession.

Rétention

Part du risque que l'assureur ou le réassureur conserve pour son propre compte.

Rétrocession

Cession par le réassureur, moyennant le paiement d'une prime au rétrocessionnaire, d'une fraction des risques qu'il s'est engagé à garantir.

Revenus d'assurance

Représente la prestation de services découlant du groupe de contrats d'assurance à un montant qui reflète la contrepartie à laquelle l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces services. Elles sont principalement composées de la somme des sinistres et charges attendus pour la période concernée, de l'amortissement de la CSM, de la libération du « Risk Adjustment ». Ils excluent tout composant d'investissement.

Risques biométriques

Risques liés à la vie humaine incluant la mortalité, l'incapacité, les maladies redoutées, la santé, la dépendance et la longévité.

Run off

Arrêt de toute souscription d'affaire nouvelle sur un portefeuille de risques, qui entraîne le déroulement, dans le temps, du stock des provisions techniques jusqu'à leur épuisement complet. En fonction de la branche, l'opération de *run off* peut prendre plusieurs dizaines d'années.

Solutions financières

La ligne de produits Solutions financières combine généralement de la réassurance vie traditionnelle et des composantes financières, fournissant aux clients des solutions visant à améliorer leur liquidité, leur bilan, leur solvabilité et/ou leur résultat. Ce type de traité est couramment utilisé par les cédantes pour financer leur croissance, stabiliser leur rentabilité ou optimiser leur solvabilité (« capital relief »).

SCOR Life & Health (« SCOR L&H »)

SCOR Life & Health se réfère au segment opérationnel souscrivant les affaires vie.

SCOR Property & Casualty (« SCOR P&C »)

SCOR Property & Casualty se réfère au segment opérationnel souscrivant les affaires non-vie.

SCOR SE et groupe SCOR

SCOR SE se réfère à l'entité juridique SCOR SE, l'émetteur. SCOR, groupe SCOR ou le Groupe se réfèrent à la société SCOR SE et ses filiales consolidées.

Sidecars

Véhicule *ad-hoc* (SPV) garanti par un investisseur tiers qui couvre une cédante au travers un traité de quote-part. Les investisseurs qui participent à un sidecar de réassurance couvrent un pourcentage fixe du risque et reçoivent la prime correspondante.

Sinistre

Événement déclenchant la mise en œuvre du contrat et la constatation de provisions.

Sinistre maximum possible (SMP)

Estimation maximale des pertes, en prenant en compte les cédantes et les limites des contrats, causées par une catastrophe unique affectant une vaste zone géographique contiguë, comme un ouragan ou un tremblement de terre d'une telle magnitude que l'on s'attend à ce qu'il ne survienne qu'une fois au cours d'une période donnée, soit tous les 50, 100 ou 200 ans.

Taux d'intérêt sans risque

Taux d'intérêt qui rémunère les actifs sans risque de contrepartie. Généralement, les taux d'intérêt à cinq ans journaliers pondérés des bons du Trésor et des obligations gouvernementales de l'Allemagne, des États-Unis et du Royaume-Uni, sont considérés comme des exemples de taux d'intérêt sans risque. La moyenne pondérée utilisée pour le calcul reflète la part relative des provisions techniques libellées dans les devises respectives de ces provisions techniques.

Taux de réinvestissement

Taux de réinvestissement théorique fondé sur l'allocation des classes d'actifs de rendement (à savoir le portefeuille obligataire, les prêts et l'immobilier), les hypothèses de duration des réinvestissements et les courbes de taux et écarts de rendement (spreads) en vigueur à chaque fin de période.

Traité de réassurance

Convention de réassurance entre un assureur et un réassureur définissant les conditions de cession et d'acceptation des risques faisant l'objet de la convention. La réassurance par traité est divisée en deux grandes catégories : la réassurance proportionnelle et la réassurance non proportionnelle.

Total des liquidités

Ce total montre une vision agrégée des liquidités disponibles pour le Groupe à court terme. Il correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie (qui incluent les disponibilités détenues par le Groupe pour le compte de tiers), les obligations d'État dont l'échéance est entre trois et douze mois à la date d'achat (faisant partie des « Prêts et créances ») et les découverts bancaires.

Valeur du *new business* (affaires nouvelles)

Mesure du profit (ou de la perte) économique total après marge de risque et impôts résultant de la souscription ou du renouvellement de contrats de réassurance, mesuré sur une base de Solvabilité II au point de vente. Il est calculé comme la valeur actualisée des flux de trésorerie de solvabilité futurs attendus (par exemple : primes, sinistres, commissions, dépenses, frais de garantie, coût des obligations catastrophes, etc.) et le coût du capital-risque de Solvabilité II requis pour la nouvelle affaire, au point de vente. La croissance de la VNB est tirée par la croissance du volume des affaires nouvelles, la rentabilité de souscription, l'efficacité opérationnelle et l'efficience du capital.

Valeur du portefeuille *in force*

Valeur actualisée des flux de revenus futurs générés par le portefeuille de contrats en vigueur, actualisée par un taux d'actualisation spécifique selon la devise et déterminée conformément aux principes comptables locaux.

XXX (ou « Triple X »)

Réglementation particulière aux États-Unis (*NAIC Model Regulation XXX* ou *Valuation of Life Insurance Policies Model Regulation*), communément nommée *regulation XXX* (ou Triple X) qui requiert des niveaux de provisions réglementaires ou statutaires relativement importants, que les compagnies d'assurance vie ou de réassurance vie aux États-Unis doivent détenir dans leurs comptes statutaires pour plusieurs lignes d'affaires, au premier rang desquelles les produits d'assurance temporaire décès. Les niveaux de provisions requis par la réglementation XXX augmentent au cours du temps et sont normalement supérieurs aux niveaux requis par les normes IFRS.

Conception graphique de ce document par PricewaterhouseCoopers Advisor
Contact : fr_content_and_design@pwc.com
Tél. : +33 (0)7 60 66 70 83
Crédits photos : iStock



Certifié avec wiztrust

L'ensemble des contenus publiés par le groupe SCOR à partir du 1er janvier 2024 sont certifiés avec Wiztrust.
Vous pouvez en vérifier l'authenticité sur le site wiztrust.com.

SCOR
The Art & Science of Risk

Société européenne
au capital
de 1 412 842 857,14 euros
RCS Paris 562 033 357

Siège social
5, avenue Kléber
75116 Paris
France

Adresse postale
5, avenue Kléber
75795 Paris Cedex 16
France
Téléphone : +33 (0)1 58 44 70 00
Fax : +33 (0)1 58 44 85 00

www.scor.com
Suivez-nous sur les réseaux sociaux